



# Bulletin

de la

## Fédération des Femmes du Québec

1600, rue Berri - pièce 3115 - Montréal H2L 4E4 tél.: (514) 844-6898

Volume 10, numéro 2

Janvier 1980

*Douzième année de parution du Bulletin*

Mémoire et témoin de la FFQ,  
le Bulletin est un instrument

- de liaison
- d'études et de références
- d'information

Il est un lien d'amitié  
entre les membres de la FFQ

**Bonne année!**

# LES FEMMES ONT DÉCOUVERT LE POUVOIR DE L'ACTION POLITIQUE

par Renée Rowan

Si la décennie des années 60 a été pour les femmes du Québec le début de la conquête de l'égalité entre les sexes et la renaissance du féminisme organisé avec la création de deux grandes associations féminines — la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) — celle qui s'achève s'inscrit sous le signe de la libération de la femme et de la mise en place d'organismes publics et privés devant l'aider à améliorer sa situation.

La dernière décade aura aussi été pour les Québécoises la prise de conscience de leur pouvoir et d'une solidarité possible: elles ont appris à se parler, à réfléchir ensemble, à entreprendre collectivement des mesures de pression pour faire débloquer les choses. Un des meilleurs exemples a été le front commun regroupant une quarantaine d'associations qui a réussi, par une action concertée, à obtenir enfin pour les femmes du Québec un congé de maternité, pas entièrement satisfaisant, il est vrai, mais qui représente tout de même un début.

Qu'advient-il du mouvement féministe dans les années 80? La libération des femmes est-elle finie, s'attaquera-t-on maintenant à celle de la famille comme semble le penser la féministe américaine Betty Friedan? Avant de tenter de voir où ira le mouvement des femmes, faisons d'abord un rapide bilan de ce qu'il a été pendant ces dix dernières années.

Le 8 février 1970, trois ans après sa création, la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme — dont le mandat était d'assurer aux femmes des chances égales à celles des hommes dans toutes les sphères de la société canadienne — dépose son rapport: 167 recommandations, dont 122 relèvent de la compétence fédérale.

Ce rapport, note l'historienne Michèle Jean, ne suscite guère d'enthousiasme au Québec: "Il est en quelque sorte la somme du féminisme égalitaire qui demande pour la femme les mêmes droits que ceux des hommes sans remettre fondamentalement en question le rapport homme-femme."

En octobre dernier, le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme (CCCSF) né le 31 mai 1973 d'une recommandation de cette commission, établit ainsi le niveau de mise en oeuvre des 122 recommandations de juridiction fédérale: 43 mises en oeuvre, 53 mises en oeuvre en partie, 24 non mises en oeuvre et deux sans objet.

"Tout en reconnaissant que la Commission a joué un rôle capital en faisant la lumière sur une vaste gamme de problèmes à corriger, ce rapport ne doit pas être vénéré au point que rien ne puisse y être ajouté, déclare la présidente du CCCSF, Mme Doris Anderson.

"Beaucoup de nouvelles questions pressantes qui n'étaient pas du tout évidentes en 1970, nous préoccupent aujourd'hui: le genre d'emplois recherchés par les femmes et leurs besoins spéciaux dans le cadre de la stratégie générale de l'emploi; les menaces croissantes qui pèsent sur leur sécurité économique et qui aggravent la question des ménagères dans les régimes

de pension. Tout cela a pris une importance aiguë. La nécessité d'assurer l'égalité des chances à l'égard de l'assurance-chômage, les prestations de maternité, les besoins au plan de la santé, la violence croissante contre les femmes, les services d'appui aux parents, l'élimination des stéréotypes sexistes qui colorent le jugement de la société sur les femmes et même la façon dont les femmes se perçoivent elles-mêmes, l'insuffisance croissante des services de garde — en dépit du fait que de plus en plus de mères travaillent au dehors — toutes ces questions et bien d'autres encore sont vitales aujourd'hui pour les femmes et il faudra s'attaquer à ces problèmes et y remédier dans les années 80."

C'est aussi en 1973 que le gouvernement du Québec crée le Conseil du statut de la femme (CSF). "Les conseils consultatifs, écrit en éditorial Lise Bissonnette (LE DEVOIR, 29 décembre 1978), ont atteint une stature et une autorité publiques incontestables. Leurs prises de position sont entendues, diffusées, leurs porte-parole connus, et leur action de soutien et de collaboration est devenu indispensable au mouvement féminin en général."

Une nouvelle association féministe voit également le jour en 1973: le Réseau d'action et d'information des femmes (RAIF) qui n'a ni structure ni idéologie précise, mais pose des actes ponctuels, prend position sur toutes les questions de l'heure.

Un des points saillants de cette décennie est, en 1975, l'année internationale de la femme qui a entraîné une grande dépense d'énergies et d'argent, qui a suscité non seulement au Québec, mais à travers le Canada et le monde entier, des colloques, de multiples rencontres, des manifestations de toutes sortes.

Il aurait été bien naïf de prétendre transformer en douze mois des attitudes sexistes qui n'avaient pas bougé depuis des siècles. Cette année de la femme aura été, toutefois, "l'élément déclenchant", le point de départ de changements majeurs dont les résultats n'ont pas encore fini de se faire sentir. Ce fut le coup de barre nécessaire.

À côté de ce féminisme réformiste qui réclame des améliorations à la condition de la femme à l'intérieur du système social actuel, il y a eu le courant radical qui fait reposer l'oppression de la femme sur le système patriarcal dans lequel nous vivons et qui identifie le pouvoir mâle sous toutes ses formes comme l'ennemi (Le journal féministe *Têtes de Pioche* (1976-1979) et le courant marxiste dont les tenants essaient de concilier lutte des classes et luttes des femmes. Le courant marxiste a été surtout porté par le Front de libération des femmes du Québec, le Centre des femmes et le journal *Québécoises debout!*

"En lançant le slogan le privé est politique, et en permettant l'expression de la subjectivité des femmes et de leurs expériences personnelles, le féminisme radical les a amenées à préciser les sources de leur oppression et à retrouver la spécificité de la condition féminine", écrit Michèle Jean dans la dernière livraison de la revue *Possibles* (automne 1979) consacrée à la lutte des femmes.

Les lieux de femmes: librairies, maisons d'édition, maisons d'accueil pour femmes battues, violées ou abandonnées s'organisent. Des romans féministes comme *L'Eugélonne*

La présidente Sheila Finestone présente à la place de son éditorial un article de Renée Rowan, journaliste au *Devoir*, qui a observé et relaté l'évolution de l'organisation des luttes féminines depuis le début des années soixante.

(1976), des pièces de théâtre féministes comme *La Nef des sorcières* (1976) ou *Les Fées ont soif* (1979), des vidéos et des films féministes voient le jour et font couler beaucoup d'encre, un flot de paroles et entraînent des prises de position antagonistes.

Au nom du droit d'être propriétaires de leurs corps, des femmes créent des centres d'auto-santé et apprennent à se défendre (wen-do).

Le Regroupement des femmes québécoises, (RFQ) formé en 1978 et qui se définit comme un mouvement politique de pression de masse féministe et autonome, organise en juin dernier, à Montréal, le premier tribunal populaire sur le viol auquel assistent 750 femmes. Mais le RFQ serait-il encore là en 1980? À sa dernière assemblée générale tenue à huis clos en novembre dernier, il n'y avait pas quorum: une cinquantaine de femmes seulement étaient présentes et le mouvement connaît présentement une sérieuse remise en question.

La question de l'avortement est toujours aussi présente et continue de soulever des débats passionnés. Le réseau de cliniques de planification familiales offrant la gamme complète des services, y compris l'interruption de grossesse, que tente d'implanter le gouvernement dans toutes les régions du Québec, rencontre dans quelques endroits des résistances tant de la part du corps médical que d'une certaine partie de la population.

Le 20 septembre 1978, le Conseil du statut de la femme présentait au gouvernement du Québec la politique d'ensemble de la condition féminine définie dans un imposant rapport de 335 pages intitulé *Pour les Québécoises: égalité et indépendance*.

Le CSF a choisi, pour son étude, une approche féministe qui non seulement postule que les rapports d'inégalité entre les hommes et les femmes sont sources de conflits, mais cherche à en comprendre la nature et à en éliminer les causes. Son analyse de la condition féminine repose sur l'hypothèse que les conflits dans les rapports entre les sexes proviennent de la division du travail fondée sur le sexe.

"L'inégalité, la dépendance des femmes, dit le rapport est engendrée par la répartition traditionnelle et rigide des rôles féminins et masculin dans la société et c'est par un nouveau partage des tâches rémunérées et non rémunérées dans la famille et dans la vie professionnelle, qu'on pourra arriver à une égalité réelle entre les hommes et les femmes; égalité des droits, des responsabilités, égalité dans la participation au pouvoir."

À la fin de cette décennie, des féministes, dont Betty Friedan, l'auteur de *The Feminine Mystique*, sont d'avis que les mouvements féministes ne pourront plus progresser, du moins en ce qui a trait aux femmes seulement. C'est la famille maintenant qui deviendra le laboratoire de ces changements...

"Les buts que nous nous sommes fixés pour cette décennie ne sont pas aussi faciles à atteindre qu'on le croyait au début, souligne-t-elle récemment dans un article paru dans le quotidien *The Gazette* (24 novembre 1979). Certaines des victoires qu'on concède aux femmes ne sont pas de véritables victoires. Même cette égalité que nous avons obtenue ne nous sera assurée qu'au moment où nous pourrons résoudre tous ces

conflits inattendus qui résultent des exigences de la vie professionnelle entrant en conflit avec les exigences de la vie familiale."

Sur l'agenda féministe des années 80, dit-elle, il faut inscrire la restructuration de ces institutions que sont la famille et le travail. "Encore une fois, les femmes devront mettre dans un plateau de la balance leurs besoins d'amour, de confort et d'appui, dans l'autre les besoins des hommes et des enfants, sans vouloir pour autant fuir leurs responsabilités."

Tentant de répondre à la question "Où va le mouvement des femmes", Michèle Jean, dans un article qui devrait paraître dans le prochain numéro des *Cahiers de la femme*, écrit que "le mouvement est menacé de l'intérieur et de l'extérieur". De l'intérieur, l'essoufflement et la crainte des femmes peuvent influencer l'évolution du mouvement. "En effet, il ne faut pas se le cacher, dit-elle, l'organisation de la lutte en est arrivée à un point où elle devient menaçante pour le pouvoir mâle."

Le sociologue Alain Touraine n'affirmait-il pas il y a quelque temps que le mouvement des femmes étaient le mouvement le plus questionnant pour la société actuelle. "Pour avoir travaillé avec de nombreux groupes de femmes, poursuit Michèle Jean, je sais que la conscientisation est une démarche angoissante par certains côtés et qu'un certain nombre de femmes décident de ne pas s'y arrêter par crainte des suites que cela pourrait avoir. De plus, l'isolement des femmes joue souvent ici comme facteur de démobilité."

De l'extérieur, le mouvement est aussi menacé par le phénomène du "sexisme à l'envers", qualificatif que l'on donne de plus en plus aux actions des femmes. "En effet, dit-elle, les femmes en se réunissant entre elles pour définir des choses ont été amenées à exclure les hommes de certaines de leurs démarches... Les hommes réclament de plus en plus de droit de savoir ce qui se passe et plusieurs d'entre eux n'opposent plus une fin de non-recevoir au discours féministe. Ceci peut être porteur de nouvelles pistes d'entente, mais aussi porteur de récupération."

On peut assister, au cours des années à venir, à une baisse du volet militant ou de la plate-forme publique du mouvement des femmes. "Cependant, dit-elle, je crois qu'il y a un immense travail qui a été accompli et que les femmes ne retourneront pas en arrière. Si l'on se fie au passé, les vagues de non-militantisme n'ont pas été des temps morts, mais plutôt des temps de digestion des acquis."

Idéalement, déclarait Armande Saint-Jean dans une entrevue qu'elle nous accordait en mars dernier, la présente vague de féminisme devrait favoriser un certain nombre de réformes importantes qui nous permettent de faire un bout de chemin laissant à la collectivité le temps d'absorber les changements et de les appliquer. Cette accalmie permettrait aux femmes d'inventer les moyens pour régler leur situation, de trouver des réponses à leurs questions, d'explorer des avenues nouvelles. Pendant ce temps, les hommes feront leur propre cheminement.

Suite du  
congrès  
1979

## DOSSIER VIOLENCE À L'ENDROIT DES FEMMES

# LA PORNOGRAPHIE

Requête soumise par la FFQ aux ministre de la Justice du Canada l'Honorable Jacques Flynn et au ministre de la Justice du Québec l'Honorable Marc-André Bédard au sujet de la vente aux mineurs et de l'étalage public des publications pornographiques. Ce projet s'insère dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant.

Le Conseil d'administration a adopté cette requête lors de sa réunion régulière du 21 novembre. Elle a été préparée par le comité pour la réglementation de la vente aux mineurs et de l'étalage public des publications pornographiques sont les membres Ginette Busque, Maurie Barker, Yolande Dugal-Taylor, Paul-Marcel Gélinas, Chantal Leduc, Azilda Marchand, Monica Matte, Andrée Ruffo Mondor, Michèle Rivet, Hortense Roy et Nicole Trudeau-Bédard.

Le 6 décembre 1979

Monsieur le Ministre,

Nous aimerions vous soumettre un problème qui nous préoccupe depuis bien longtemps: soit celui des journaux et des magazines à caractère pornographique dont l'étalage nous crève les yeux chaque fois que nous entrons dans certains lieux publics, spécialement les tabagies, les dépanneurs, et les pharmacies.

Notre démarche n'a pas pour but de se prononcer sur la nature pornographique ou non pornographique de cette littérature, non plus que sur son caractère légal ou illégal eu égard aux dispositions du Code criminel.

Nous ne préconisons donc aucune forme de censure dans ce domaine. Nous voulons établir ce fait clairement dès le début.

Même si nous sommes très sensibles, au nom du respect de la dignité humaine (art. 4 de la Charte des droits et libertés de la personne), à l'utilisation de la femme et de l'homme comme simples objets de satisfaction sexuelle, notre propos n'est pas de porter sur cette difficile question un jugement de valeur. D'autres commencent, heureusement, à se pencher sur ce problème.

Par contre, nous sommes grandement préoccupés par le droit des enfants et des adolescents à un environnement qui leur permette un développement sain.

Or, il est impossible à un enfant qui veut acheter du pain, du lait ou une tablette de chocolat de ne pas voir cette littérature abondamment illustrée et toujours facilement accessible et bien en vue tandis que les bandes dessinées et la littérature pour enfant sont souvent à l'abri sur les derniers rayons.

Les "Playboys" d'il y a cinq ans sont devenus presque de la littérature "rose" à côté des revues spécialisées en sodomie, flagellation, bestialité, sadomasochisme, nécrophilie qui ont littéralement inondé le marché dernièrement.

Il faut s'opposer à ce que, en ce domaine, et surtout pour l'enfant, le quotidien ne devienne la normale et la normale, la norme.

Nous pensons, en effet, que l'éducation sexuelle revient, de droit, aux parents, qui doivent la partager avec l'école et non au colporteur de matières obscènes qui pratique une exploitation indue des choses sexuelles.

L'étalage public de ce matériel aux yeux des enfants entre clairement en conflit avec ce droit; il en est de même de la vente et de la distribution aux enfants de ces matériaux.

L'article 39 de la Charte des droits et libertés de la personne affirme: "Tout enfant a droit à la protection, à la sécurité et à l'attention que doivent lui apporter sa famille ou les personnes qui en tiennent lieu".

C'est notre obligation en tant qu'adultes de permettre aux enfants d'atteindre à la maturité avec le plus de chances de l'obtenir; or, l'obscénité représente l'immaturité. Elle contre-carre le développement personnel.

Le Comité de recherche sur l'obscénité de la Commission de Réforme du Droit du Canada s'exprime en ces termes:

*"C'est à bon droit que pour leur bien, nous empêchons les bambins de jouer avec le feu. Ne pourrait-on tenir le même raisonnement à propos de l'obscénité? Car même si, en dernière analyse, on doit choisir ses propres priorités et s'engager comme on le désire, encore faut-il posséder assez de maturité pour ce faire. Les enfants n'ont pas encore atteint ce degré de maturité et en les exposant à l'obscénité on risquerait peut-être de les empêcher de l'atteindre un jour. Le libre choix doit être protégé de toute influence susceptible de l'entraver". Or, "...une exposition prématurée à l'obscénité risque d'hypothéquer les*

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 1979-1980

### PRÉSIDENTE:

Sheila FINESTONE, membre B. Montreal, Fédération des Femmes des Services communautaires juifs.

### 1ère VICE-PRÉSIDENTE:

Jeanne Gariépy, membre B. YWCA (Montreal).

### 2ème VICE-PRÉSIDENTE:

Claire FREVE, membre A. Saguenay-Lac-Saint-Jean.

### 3ème VICE-PRÉSIDENTE:

Huguette LAPOINTE-ROY, membre A. Montreal.

### SECRÉTAIRE:

Micheline PROVENCHER, membre B. Association des diplômés en économie familiale.

### TRÉSORIÈRE:

Madeleine SAINT-JACQUES-ROBERGE, membre A. Montréal.

### VICE-PRÉSIDENTES CHARGÉES

#### DE COMITÉS:

##### ACTION POLITIQUE:

Louise LAMBERT, membre A. Saguenay-Lac-Saint-Jean.

##### COMMUNICATIONS:

Monique Jérôme-Forget, membre A. Montreal.

##### ÉDUCATION:

Lise CHEVRIER-DOUCET, membre A. Montreal.

##### FINANCES:

Gabrielle HOTTE, membre A. Montreal.

##### MISE EN CANDIDATURE:

Stélie Baudot, membre A. Montreal.

##### PROGRAMME (congrès):

Marie-Claire BOUCHER, membre A. Montreal.

##### RECRUTEMENT:

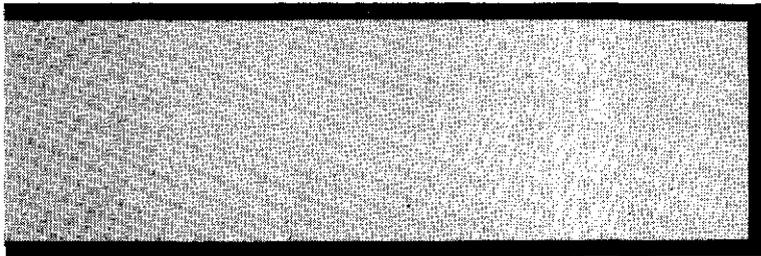
Yolande B. LESAGE, membre A. Montreal.  
Mines.

##### RÉSOLUTIONS:

Micheline JOHNSON, membre A. Sherbrooke.

##### STATUTS ET RÉGLEMENTS:

Denise BELANGER-ROCHON, membre A. Québec.



options prises à l'âge adulte. Dans ce sens, une forme restreinte de paternalisme n'est pas en conflit avec la liberté individuelle; de fait, elle contribue à l'étayer".

Les enfants sont traités différemment des adultes. À l'heure actuelle, ils sont protégés contre l'exploitation et la corruption sur le plan moral dans certains domaines par la loi ou le pouvoir réglementaire. L'accès à certains films, par exemple, leur est refusé; ils ne peuvent, avant un certain âge, acheter ou consommer des boissons alcooliques, du tabac, posséder une arme à feu et obtenir un permis de conduire, etc. La publicité commerciale qui s'adresse aux enfants sera interdite à partir du 1er mars 1980.

Si l'obligation individuelle de protection des enfants revient avant tout aux parents, il existe aussi une obligation collective à assumer. C'est pourquoi la collaboration de tous ceux qui y croient est nécessaire de même que celle du gouvernement.

L'année 1979 est l'Année Internationale de l'Enfant. Cette protection doit être une préoccupation constante des citoyens et citoyennes que nous sommes et des gouvernants que nous élisons.

La réglementation de la vente et de l'étalage public du matériel obscène permettra de montrer à nos enfants que nous les aimons et les respectons assez pour ne pas accepter, sans interdire, qu'on leur présente la sexualité humaine départie de ce qu'elle a de magique, pour la réduire à un phénomène animal, mécanique, violent, souvent déviant, dépourvu du respect, de dignité et de sensibilité.

Nous proposons donc que les autorités provinciales, régionales et municipales adoptent en matière d'octroi de permis, de zonage et de protection des enfants, des lois, des règlements, en vue de s'assurer que les enfants et les adolescents n'aient pas accès au matériel pornographique.

Cette proposition est dans l'esprit des recommandations provisoires de la Commission de Réforme du droit du Canada, de la Commission américaine sur l'obscénité et la pornographie de 1970 et dans les recommandations du Rapport du Comité de la Justice et des questions juridiques de la Chambre des Communes en 1978.

Connaisant l'état du droit et de la jurisprudence, nous sommes conscients du fait que le Code criminel n'est pas actuellement d'un grand secours pour remédier aux abus que nous dénonçons. C'est pourquoi nous vous recommandons d'agir dans le cadre de vos juridictions respectives: au niveau fédéral, un amendement au Code criminel s'impose, et en matière d'application, nous demandons au législateur québécois d'agir en se basant sur les pouvoirs de la province. Celle-ci a clairement juridiction pour légiférer en matière de droit de la famille, de protection de la jeunesse, de droit civil et de toute matière d'intérêt "purement privé, local" et même "provincial".

Cependant, en tant que citoyens responsables, nous insistons pour que ces publications soient:

- a) ou bien affichées et vendues dans des établissements spécialisés, du genre "sex shops" détenteur d'un permis spécial à cet effet, et dont l'accès devra être interdit aux mineurs;
- b) ou bien qu'elles soient en vente libre même dans les établissements commerciaux où les mineurs ont accès, mais interdite à l'étalage ou placées dans un étalage spécial de sorte qu'elles ne puissent être vues par quiconque, ni de l'extérieur ni à l'intérieur de l'établissement.

Copies de cette lettre et de cette résolution sont expédiées au Solliciteur général, Me Allan Lawrence, au ministre du revenu national du Canada, Hon. Walter Baker, au ministre d'état à la condition féminine, Hon. Lise Payette, au ministre des fi-

nances, Hon. Jacques Parizeau, au ministre de l'industrie et du commerce du Québec, Hon. Yves Duhaime, ainsi qu'au Président de la Commission de réforme du droit, M. Frank Muldoon, c.r.

**Sheila Abbey-Finestone**  
Présidente de la  
**FÉDÉRATION DES**  
**FEMMES DU QUÉBEC**

## RÉSOLUTION

### CONSIDÉRANT QUE

la distribution et la vente des publications pornographiques s'effectuent, au Québec, dans un grand nombre d'établissements commerciaux où les mineurs ont accès;

### CONSIDÉRANT QUE

ces publications sont étalées bien à la vue du public, et donc des mineurs;

### CONSIDÉRANT QUE

les mineurs, en raison même de leur âge, ne sont pas suffisamment mûrs pour être exposés à cette pollution;

### CONSIDÉRANT QUE

l'article 39 de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec décrète que:

"Tout enfant a droit à la protection, à la sécurité et à l'attention que doivent lui apporter sa famille ou les personnes qui en tiennent lieu.";

### CONSIDÉRANT QUE

la jeunesse a besoin d'une protection spéciale en cette matière;

### CONSIDÉRANT QUE

l'État assure déjà à la jeunesse une protection spéciale dans d'autres domaines comparables, notamment la publicité, la consommation des boissons alcooliques, la possession d'armes à feu, le cinéma, le permis de conduire, etc.;

### CONSIDÉRANT QUE

l'année 1979 a été déclarée l'Année Internationale de l'Enfant;

### CONSIDÉRANT QUE

la pornographie incite à la violence envers les femmes et les enfants;

### CONSIDÉRANT QUE

la législation que nous vous proposons peut constituer un élément majeur de la protection des enfants du Québec;

### CONSIDÉRANT QUE

la FFQ et de nombreux individus et associations appuyant ce projet, sont conscients de leur responsabilité et entendent l'assumer pleinement;

### SUR RÉSOLUTION DUMENT PROPOSÉE ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ; IL EST RÉSOLU QUE:

La Fédération des femmes du Québec prie le ministre de la Justice du Canada et le ministre de la Justice du Québec de prendre toute mesure nécessaire, législative ou administrative, afin que la pornographie soit rendue inaccessible aux mineurs et hors de leur vue.

La FFQ propose que ces publications soient:

- a) ou bien affichées et vendues dans des établissements spécialisés, du genre "sex shops" détenteurs d'un permis spécial à cet effet, et dont l'accès devra être interdit aux mineurs;
- b) ou bien qu'elles soient en vente libre même dans les établissements commerciaux où les mineurs ont accès, mais interdites à l'étalage ou placées dans un étalage spécial de sorte qu'elles ne puissent être vues par quiconque, ni de l'extérieur ni à l'intérieur de l'établissement.

Et vos requérantes ne cesseront de veiller!



# "LA VIOLENCE, QUELLE VIOLENCE?"

## Colloques régionaux sur la violence

Le ministère de la Justice, dans le but de répondre aux recommandations d'Égalité et Indépendance, a formé l'année dernière un comité interministériel sur la violence. Le comité a établi comme priorité la violence faite aux femmes et aux enfants de même que la violence dans la pornographie. Le premier geste posé, le premier moyen utilisé pour travailler à des solutions en ce domaine fut l'organisation des colloques régionaux sur la violence.

Le 9<sup>e</sup> colloque sur 11 était celui de Montréal qui a eu lieu au début du mois de janvier. Les participants étaient surtout, et même presque exclusivement, des intervenants professionnels auprès de femmes en difficultés ou violentées ainsi qu'auprès des enfants. Quelques organismes bénévoles et militants ont cependant été invités; mentionnons parmi ceux-ci des centres d'accueil pour femmes en difficultés, le comité d'action féministe du YWCA, la FFO etc.

Les objectifs du colloque étaient de sensibiliser les intervenants aux problèmes de la violence et amorcer une réflexion sur la connaissance que chacun avait de ces phénomènes de violence dans leur milieu respectifs. Par ailleurs, les participants devaient essayer de trouver ensemble des éléments de solutions, non pas seulement à l'échelle de la province, mais aussi de façon plus immédiate dans chacun de leur milieu. À mon avis, ce colloque a permis aux différents professionnels infirmières, travailleuses sociales, médecins, policiers, avocats, etc. de pouvoir se parler, d'échanger sur leur perception de la situation, de se communiquer leurs expériences en dehors de moment de crise. Dans la pratique, l'approche de ces problèmes est malheureusement trop fragmentée et parcellaire. Ce colloque ne représente donc qu'un premier pas qui ne vaudra que par les suites qu'il pourra entraîner.

Des recommandations et des actions précises ont émané de chacun des cinq ateliers: femmes violées, femmes battues et violentées, enfants victimes d'agressions physiques, enfants victimes d'agressions sexuelles et violence dans la pornographie. Il est à signaler, que plusieurs de ces recommandations rejoignaient celles que nous avons déjà présentées lors de notre congrès en mai dernier.

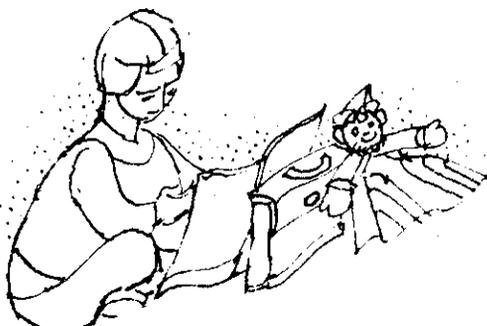
La résolution de la FFO, concernant les limites à poser à l'accessibilité de la pornographie aux enfants (résolution que vous retrouvez dans ce bulletin), a été largement diffusée à cette occasion et elle a même été endossée par l'ensemble du colloque.

On a reproché, aussi bien à Montréal qu'ailleurs en province, que ces colloques ne soient pas suffisamment ouverts au public et aux femmes en particulier, premières intéressées et... victimes de cette situation. Il serait donc souhaitable que le ministère n'en reste pas à la sensibilisation des professionnels entre eux mais qu'il entende aussi ce que les femmes ont à lui dire. On pourrait aussi espérer toucher et sensibiliser une plus large couche de la population à ce phénomène inquiétant de la violence qui nous envahit.

Nicole Boily

# CONSEIL RÉGIONAL DE MONTRÉAL

## “FILLE OU GARÇON EN 1979”



A l'occasion de l'**ANNEE INTERNATIONALE DE L'ENFANT**, les membres du Conseil régional de Montréal de la FFQ ont été invitées à participer au projet **FILLE OU GARÇON EN 1979**. Ce projet a été réalisé dans le but initial de sensibiliser les femmes et les jeunes filles de la région de Montréal aux stéréotypes véhiculés par la société à l'égard des filles et des garçons de la naissance à 18 ans. Par la suite, des hommes et des jeunes gens ont exprimé le désir de se joindre aux participantes.

Le projet **FILLE OU GARÇON EN 1979** a été réalisé grâce à la collaboration des personnes suivantes:

### COORDONNATRICE

Lawrence Gamache, responsable du Comité des projets spéciaux (1978-1979) du Conseil régional de Montréal de la FFQ.

### GROUPE DE CRÉATION

Personnes ayant travaillé à la création des questionnaires et à la mise sur pied du projet.

Violaine Ayotte, Diane Bélanger, Raymonde Beauchamp, Lorraine Crevier, Rollande Guay.

### GROUPE D'ORGANISATION

Personnes ayant supervisé la distribution et la cueillette des questionnaires ainsi que la formation de groupes de participantes.

Michelle Ayotte, Raymonde Beauchamp, Ginette Busque, Renée Garneau, Rollande Guay, Lucille Ouellet, Hélène Sarrazin, Michèle Sarrazin.

### GROUPE DE RENCONTRE

La soirée d'échanges d'avril 1979 a été préparée et réalisée par:

*Organisation:* Rollande Guay

*Animation:* Michelle Ayotte

*Collaboration:* Raymonde Beauchamp, Ginette Busque, Anne-Marie Dionne, Odile Hamel et son comité d'accueil

*Collaboration artistique:* Valérie Letarte

### MODES DE PARTICIPATION

Le groupe de création suggérait quatre (4) modes de participation:

#### a) interview d'une mère

Il était proposé aux participantes d'interviewer une mère (de leur choix) ayant un (1) garçon et une (1) fille de moins de six (6) ans, dans le but de connaître l'opinion des mères concernant l'éducation des garçons et des filles de 0-5 ans. Comme instrument, un questionnaire avait été préparé en conséquence.

#### b) observation d'une garderie

Il était suggéré aux participantes d'observer les attitudes et les comportements du personnel et des enfants dans une garderie.

Le questionnaire présenté comme instrument initiait les participantes à l'analyse des comportements sexistes.

#### c) observation des émissions télévisées destinées aux jeunes

Les participantes choisissant ce mode de participation devaient assumer le principe que la télévision en tant que média privilégié doit:

- dépasser le niveau de la réalité dans ses représentations;
- avoir une réflexion constante sur les traits fondamentaux d'une société;
- présenter une image corrigée de la société plutôt que de cultiver ses travers et d'assurer leur reproduction.

Le questionnaire était bâti en fonction de démontrer la différenciation que l'on fait entre les personnages de sexe différent et les préjugés que véhiculent les héros de ces émissions.

#### d) prise de conscience sur les préjugés sexistes

A l'aide d'un questionnaire créé pour susciter les discussions, les jeunes et/ou les adultes étaient invités à échanger entre eux avant d'y répondre.



ÉCOLE – Question 2

Y a-t-il une différence entre l'intelligence d'une fille et d'un garçon?

Age	7 à 11	12 et 13	14	15	Total 12 à 15	16	17	18 à 29	Total 16 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	Total 30 à 59	Total Femmes	13 à 15	16 à 18	30 à 45	Total Hommes	Grand Total
<b>OUI</b> %	4 57.1	5 14.7	6 16.7	9 22.5	20 18.2	6 17.1	2 6.9	1 7.1	9 11.5	2 10.5	1 7.1	1 11.1	4 9.5	37 15.6	9 33.3	4 13.8	3 37.5	16 25	53 17.6
<b>NON</b> %	3 42.9	29 85.3	30 83.3	31 77.5	90 81.8	29 82.9	26 89.7	13 92.9	68 87.2	17 89.5	13 92.9	8 88.9	38 90.5	199 84	18 66.7	24 82.8	5 62.5	47 73.4	246 81.7
<b>NUL ou sans réponse</b> %	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	1 3.4	0 0	1 1.3	0 0	0 0	0 0	0 0	1 0.4	0 0	1 3.4	0 0	1 1.6	2 0.7

Voir les commentaires sous le tableau "ÉCOLE – Question 3".

ÉCOLE – Question 3

Y a-t-il des domaines où un sexe réussit mieux que l'autre?

Age	7 à 11	12 et 13	14	15	Total 12 à 15	16	17	18 à 29	Total 16 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	Total 30 à 59	Total Femmes	13 à 15	16 à 18	30 à 45	Total Hommes	Grand Total
<b>OUI</b> %	6 85.7	22 64.7	20 55.6	24 60	66 60	20 57.1	20 69	10 71.4	50 64.1	7 36.8	7 50	8 88.9	22 52.4	144 60.8	20 74.1	17 58.6	5 62.5	42 65.6	186 61.8
<b>NON</b> %	1 14.3	11 32.3	16 44.4	14 35	41 37.3	15 42.9	9 31	4 28.6	28 35.9	10 52.6	6 42.9	0 0	16 38.1	86 36.3	7 25.9	12 41.4	2 25	21 32.8	107 35.5
<b>NUL ou sans réponse</b> %	0 0	1 3	0 0	2 5	3 2.7	0 0	0 0	0 0	0 0	2 10.6	1 7.1	1 11.1	4 9.5	7 2.9	0 0	0 0	1 12.5	1 1.6	8 2.7

**COMMENTAIRES SUR LES TABLEAUX "ÉCOLE – Questions 2 et 3"**

Si la différence entre l'intelligence d'une fille et celle d'un garçon est interprétée dans un rapport intelligence supérieure vs intelligence inférieure, il est important de constater que 17.6% des répondants y voient effectivement une différence. Le quart (25%) des hommes qui ont répondu y croient et chez les femmes, plus l'on est jeune, plus l'on admet la différence.

L'intelligence et la réussite allant souvent de pair dans notre société, nous observons (tableau "ÉCOLE – Question 3") que 57.8% des hommes affirment qu'il y a des domaines où un sexe réussit mieux que l'autre. Les femmes sont partagées. La responsable d'un groupe de jeunes filles de 13 à 18 ans exprime bien le dilemme vécu. "Le numéro 3 fut très controversé et nous n'avons pu arriver à un consensus. La division des tâches selon le sexe reste encore bien ancrée dans leur mentalité et puis, certains aspects faisaient leur affaire: les soldats mâles, par exemple et les autres travaux fastidieux réservés aux hommes, etc." Un autre groupe a fait remarquer que, dans les carrières où les femmes sont majoritaires, ce sont presque toujours les hommes qui ont une renommée. Exemple: chef cuisinier, couturier, etc.

ÉCOLE – Question 10

Est-il plus approprié pour une femme de faire sa carrière lorsque ses enfants sont assez grands?

Age	7 à 11	12 et 13	14	15	Total				Total Femmes				Total Hommes						
					12 à 15	16	17	18 à 29	16 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	30 à 59	13 à 15	16 à 18	30 à 45	Grand Total		
<b>OUI</b>	6	22	23	20	65	11	9	3	23	11	9	3	23	117	17	15	5	37	154
%	85.7	64.7	63.9	50	59.1	31.4	31	21.4	29.5	57.9	64.3	33.3	54.8	49.4	63	51.7	62.5	57.8	51.2
<b>NON</b>	1	12	13	20	45	23	20	11	54	7	4	5	16	116	10	14	1	25	141
%	14.3	35.3	36.1	50	40.9	65.7	69	78.6	69.2	36.8	28.6	55.6	38.1	48.9	37	48.3	12.5	39.1	46.8
<b>NUL ou sans réponse</b>	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1	1	3	4	0	0	2	2	6
%	0	0	0	0	0	2.9	0	0	1.3	5.3	7.1	11.1	7.1	1.7	0	0	25	3.1	2

COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU "ÉCOLE – Question 10"

Pour 61.8% des répondants, il est plus approprié pour une femme de faire sa carrière lorsque ses enfants sont assez grands. Les pourcentages sont quasi identiques dans toutes les catégories d'âges sauf pour les femmes de 30 à 59 ans où ce pourcentage baisse à 52.4%. Laissons les jeunes d'un groupe mixte exprimer leurs opinions:

"Une fille devrait poursuivre ses études et faire carrière mais au moment d'enfanter elle est mieux vue si elle demeure à la maison pour veiller à l'éducation de l'enfant" (sic).

L'animatrice a demandé aux jeunes s'ils voyaient le père remplir ces fonctions d'éducateur et la réponse fut négative. Les raisons évoquées étaient que:

- ils et elles ne désiraient pas voir leur père jouer le rôle de leur mère;
- les garçons ont ajouté préférer travailler à l'extérieur cet emploi du temps étant plus facile que celui exercé par les mères de famille.

Pour les femmes, la longueur de la période sur le marché du travail est souvent limitée par son entourage (mari, enfants, parents, voisins, etc.) qui ne lui offre pas l'encouragement et l'aide nécessaire.

GÉNÉRALITÉS – Question 2

Est-ce une loi au Québec que la femme prenne le nom de son mari?

Age	7 à 11	12 et 13	14	15	Total				Total Femmes				Total Hommes						
					12 à 15	16	17	18 à 29	16 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	30 à 59	13 à 15	16 à 18	30 à 45	Grand Total		
<b>OUI</b>	1	11	19	27	57	23	9	14	46	1	2	0	3	107	13	12	0	25	132
%	14.3	32.4	52.8	67.5	51.8	65.7	31	100	59	5.3	14.3	0	7.1	45.1	48.1	41.4	0	39.1	43.9
<b>NON</b>	1	20	14	12	46	11	20	0	31	17	12	8	37	115	13	14	8	35	150
%	14.3	58.8	38.9	30	41.8	31.4	69	0	39.7	89.4	85.7	88.9	88.1	48.6	48.1	48.3	100	54.7	49.8
<b>NUL ou sans réponse</b>	5	3	3	1	7	1	0	0	1	1	0	1	2	15	1	3	0	4	19
%	71.4	8.8	8.3	2.5	6.4	2.9	0	0	1.3	5.3	0	11.1	4.8	6.3	3.8	10.3	0	6.2	6.3

COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU "GÉNÉRALITÉS – Question 2"

Il est déplorable de constater que les jeunes femmes de 16 à 29 ans (59%) croient pour la plupart, que c'est une loi au Québec que la femme prenne le nom de son mari. Toutes les campagnes d'information faites "sur le nom de la femme mariée" ne les ont-elles pas atteintes?

Les hommes semblent mieux informés: 54.7% chez les hommes pour 48.6% chez les femmes.

GÉNÉRALITÉS – Question 6

Les rôles sexuels (masculins et féminins) devraient-ils disparaître afin d'éliminer toute discrimination?

Age		7 à 11	12 et 13	14	15	Total 12 à 15			16	17	18 à 29	Total 16 à 29			30 à 39	40 à 49	50 à 59	Total 30 à 59			Total Femmes	13 à 15	16 à 18	30 à 45	Total Hommes	Grand Total	
		%																									
OUI	%	0	12	13	11	36	17	14	4	35	14	9	9	32	103	7	11	3	21	124	7	11	3	21	124	41.2	
		0	35.3	36.1	27.5	32.7	48.6	48.3	28.6	44.9	73.7	64.3	100	76.2	43.5	25.9	37.9	37.5	32.8	41.2							
NON	%	2	22	23	29	74	18	15	9	42	2	4	0	5	124	19	18	4	41	165	19	18	4	41	165	54.8	
		28.6	64.7	63.9	72.5	67.3	51.4	51.7	64.3	53.9	10.5	28.6	0	14.3	52.3	70.4	62.1	50.	64.1	54.8							
NUL ou sans réponse	%	5	0	0	0	0	0	0	1	1	3	1	0	4	10	1	0	1	2	12	1	0	1	2	12	3.1	
		71.4	0	0	0	0	0	0	7.1	1.2	15.8	7.1	0	9.5	4.2	3.7	0	12.5	3.1	4							

COMMENTAIRES SUR LES TABLEAUX "GÉNÉRALITÉS – Questions 3 et 6"

La majorité des répondants (54.8%) ne croient pas qu'il soit nécessaire que les rôles sexuels (masculins et féminins) disparaissent afin d'éliminer toute discrimination. Toutefois, les femmes de 30 à 59 ans (76.2%) ne sont pas de cet avis.

GÉNÉRALITÉS – Question 11

Les hommes ont-ils des avantages dans notre société à cause de leur pouvoir et de leur statut?

Age		7 à 11	12 et 13	14	15	Total 12 à 15			16	17	18 à 29	Total 16 à 29			30 à 39	40 à 49	50 à 59	Total 30 à 59			Total Femmes	13 à 15	16 à 18	30 à 45	Total Hommes	Grand Total	
		%																									
OUI	%	2	23	22	24	69	26	25	12	63	17	12	9	38	172	18	27	7	52	224	172	18	27	7	52	224	74.4
		28.6	67.6	61.1	60	62.7	74.3	86.2	85.7	80.8	89.5	85.8	100	90.5	72.6	66.7	93.1	87.5	81.3	74.4							
NON	%	0	10	14	15	39	9	4	2	15	2	1	0	3	57	8	2	1	11	68	57	8	2	1	11	68	
		0	29.4	38.9	37.5	35.5	25.7	13.8	14.3	19.2	10.5	7.1	0	7.1	24.1	29.6	6.9	12.5	17.2	22.6							
NUL ou sans réponse	%	5	1	0	1	2	0	0	0	0	0	1	0	1	8	1	0	0	1	9	1	0	0	1	9	3.1	
		71.4	3	0	2.5	1.8	0	0	0	0	0	7.1	0	2.4	3.3	3.7	0	0	1.5	3							

COMMENTAIRES SUR LES TABLEAUX "GÉNÉRALITÉS – Questions 1, 5, 7 et 11"

Les femmes qui ont répondu sont pour la plupart (81.4%) conscientes qu'il est important qu'elles s'occupent de politique. Les hommes ont des opinions partagées.

Les uns et les autres constatent que les hommes ont des avantages dans notre société à cause de leur pouvoir et de leur statut même si 22.6% d'entre eux jugent que non.

A la question "Les femmes pourraient-elles diriger plus efficacement le monde que les hommes?", 21.9% des hommes disent "oui". Les femmes affirment que "oui" à 51.5%, mais à 17 ans, elles sont catégoriques (65.5%), c'est non.

GÉNÉRALITÉS – Question 13

Les femmes et les hommes peuvent-ils ensemble vaincre la discrimination?

Âge					Total 12 à 15	16	17	18 à 29	Total 16 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	Total 30 à 59	Total Femmes	13 à 15	16 à 18	30 à 45	Total Hommes	Grand Total
	7 à 11	12 et 13	14	15															
<b>OUI</b>	0	28	31	31	90	25	26	14	65	17	13	9	39	194	21	8	8	37	231
%	0	82.4	86.1	77.5	81.8	71.4	89.7	100	83.3	89.6	92.9	100	92.9	81.9	77.8	27.6	100	57.8	76.7
<b>NON</b>	2	4	5	8	17	10	2	0	12	1	1	0	2	33	4	2	0	6	39
%	28.6	11.8	13.9	20.	15.5	28.6	6.9	0	15.4	5.2	7.1	0	4.8	13.9	14.8	6.9	0	9.4	13
<b>NUL ou sans réponse</b>	5	2	0	1	3	0	1	0	1	1	0	0	1	10	2	19	0	21	31
%	71.4	5.8	0	2.5	2.7	0	3.4	0	1.3	5.2	0	0	2.3	4.2	7.4	65.5	0	32.8	10.3

COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU "GÉNÉRALITÉS – Question 13"

Parmi les personnes qui ont répondu à cette question, 76.7% d'entre elles affirment que les femmes et les hommes peuvent ensemble vaincre la discrimination. Il semble toutefois que les hommes en doutent quelque peu puisque 32.8% d'entre eux n'ont pas émis d'opinion.

**CONCLUSION**

En cette Année internationale de l'enfant, laissons la conclusion à un groupe de jeunes adolescentes de 13 à 18 ans.

- Le monde est conçu par et pour les hommes.
- Les femmes sont égales aux hommes mais elles n'ont pas les mêmes droits et ne sont pas également respectées.

- La mentalité se forme dès l'enfance.
- La politique représente un moyen pour acquérir l'égalité des droits entre les hommes et les femmes. Les femmes doivent s'occuper de plus en plus de politique.

**À retenir:**

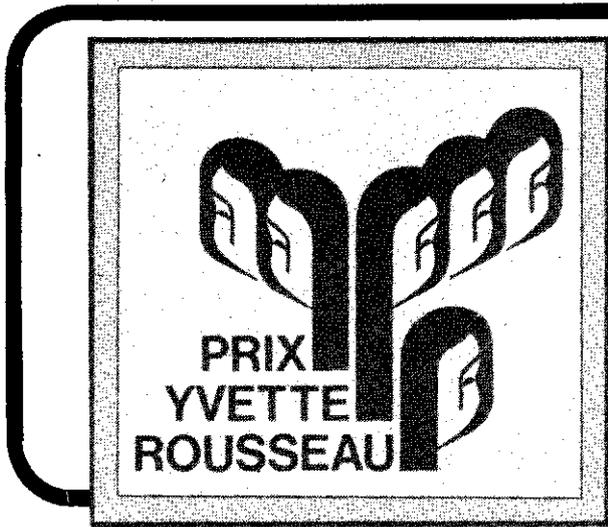
Toute action est POLITIQUE et les femmes doivent s'occuper de POLITIQUE.

*C'est avec un très grand plaisir que je me fais le porte-parole du Conseil d'administration provincial pour offrir à tous les membres de la Fédération des femmes du Québec, à nos associations-membres et à nos Conseils régionaux, nos meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.*

*Pour toutes, nous désirons PAIX! SANTE! BONHEUR! et surtout le succès dans vos entreprises.*

*Ensemble, souhaitons-nous que 1980 nous permette de voir la réalisation de nos nombreux projets et nous donne la bonne volonté pour en entreprendre d'autres et poursuivre notre engagement jusqu'au bout.*

**La présidente  
Sheila Finestone**



"La femme au travail devant ses responsabilités familiales et son désir légitime de se réaliser en tant que personne", tel est le thème proposé par le Prix Yvette-Rousseau pour le concours 1979-80.

C'est le 31 octobre, en présence du Sénateur Yvette Rousseau qu'avait lieu, à Montréal, au Complexe Desjardins, le lancement du concours annuel en vue de l'obtention du Prix Yvette-Rousseau.

Se faisant le porte-parole des membres du Conseil d'administration du Prix qui, en plus de la fondatrice, regroupe depuis deux ans des représentantes de cinq organismes, la présidente Marielle Primeau a souligné que le choix du thème s'inscrivait dans le prolongement de celui de l'an dernier: "Nous voulons franchir une autre étape en abordant une question qui de plus en plus préoccupe toutes les femmes face à leurs responsabilités familiales soit le travail à plein temps, le travail à temps partiel ou encore le travail au foyer".

Le traitement de ces trois sous-thèmes invite à un choix personnel et laisse place aux nuances souhaitées.

Le Prix Yvette-Rousseau a été fondé le 20 novembre 1973 par le Centre de renseignements et de documentation de la Fédération des femmes du Québec dans le but de solliciter la réflexion des femmes sur les problèmes qui se posent à la société dans laquelle elles vivent.

#### 1974

Le Prix est remis pour la première fois à deux travailleuses sociales, Céline Lupien et Cécile Ranger qui avaient présenté un travail fait en collaboration, intitulé: "L'avortement face à la mère célibataire: problème social?"

"Ce qui nous intéresse, ont déclaré les lauréates en recevant le Prix, c'est l'implantation des solutions. Que nos suggestions soient relevées, retenues ou utilisées pour corriger les injustices faites à la femme célibataire et lui faciliter la libre acceptation de ses choix".

#### 1975 — année de la Femme

Le concours prend une dimension internationale. À la suggestion de Wanda Joy Hoe, l'Unesco offre de diffuser l'information à travers le monde francophone.

#### Trois gagnantes

Pays autres que le Canada: Anthoula Delehayé de nationalité grecque mais qui vit en France depuis quinze ans avec son mari et ses trois enfants.

Provinces autres que le Québec: une Ontarienne, Yvette Tréau de Caeli.

Province de Québec: Suzanne Hamel-Michaud.

Le thème général étant "Promotion de la femme et humanisation de la Société", la Québécoise a traité le sujet dans l'optique d'une "politique d'ensemble de travail humain en faveur de la promotion de la femme".

Françoise Lavigne, psychologue, membre du jury, dans son commentaire au sujet du concours, souhaite que le texte de madame Michaud soit lu dans les Cégeps. "Travail bien construit, affirme-t-elle, présentant un aspect global positif, menant à de véritables solutions que les professeurs eux-mêmes semblent n'avoir jamais envisagées".

#### 1976

Relance du Prix Yvette-Rousseau grâce à la ténacité de Pierrette Bariteau-Cambron et à la collaboration du Mouvement des caisses populaires Desjardins.

Thème proposé: *La Femme et l'économie*

#### 1978-79

L'AFEAS, les Cercles de Fermières, la FFQ, le Mouvement des caisses populaires Desjardins et le Mouvement des femmes chrétiennes décident d'organiser conjointement le "Forum de la pensée féminine au Québec". Ces cinq organismes représentent plus de 300,000 femmes. Plus de 250 femmes participent au concours comparativement à 60 l'année précédente.

Le colloque lors de la remise des prix apporte une dimension nouvelle au concours.

Le thème proposé à la réflexion des femmes québécoises est "La famille". L'approche objective et l'étude approfondie des problèmes qu'elle suscite partout dans le monde ont constitué sans aucun doute une prélude à l'Année internationale de l'Enfant.

On peut se procurer des dépliants explicatifs au secrétariat de la FFQ, 1600 rue Berri, suite 3115, Montréal, H2L 4E4. Tél.: 514-844-7049.



Marielle Primeau, présidente du Prix Yvette-Rousseau.



Lillane Plante, du Mouvement des femmes chrétiennes.



La présidente de l'AFEAS Solange Gervais.

## Allocution d'Yvette B. Rousseau

Lors de son allocution, l'Honorable Yvette B. Rousseau a fait appel à l'imagination des femmes, à la "folle du logis", à leur talent d'innovatrice pour tenter d'imaginer une "future société à dimension humaine une société qui permette de s'oxygéner et à chacune de s'épanouir qu'elles définissent une société qui tiennent compte de leurs aspirations". La sénatrice a lancé aussi quelques éléments de réflexion. Voici quelques extraits de son discours:

"... Depuis toujours, les femmes ont appris à vivre avec tous les impondérables et, de tout temps, elles ont dû s'ajuster aux besoins sociaux de tous et de chacun. Toutes les femmes et tous les groupements féminins cherchent les moyens de s'ajuster aux normes et aux exigences de la société industrielles. Le temps serait-il venu de chercher les moyens d'ajuster la société industrielle aux normes et aux exigences de l'être humain, fusse-t-il féminin ou masculin?"

Le **PRIX YVETTE ROUSSEAU** a été fondé dans le but de provoquer, de promouvoir et de stimuler "LA PENSÉE FÉMININE AU QUÉBEC". Cette année, nous avons un thème privilégié: **LA FEMME AU TRAVAIL DEVANT SES RESPONSABILITÉS FAMILIALES ET SON DÉSIR DE SE RÉALISER EN TANT QUE PERSONNE**. C'est un sujet en or qui ouvre la porte à une réflexion sérieuse.

Comment concilier un rôle traditionnellement limité à la famille, et à tout ce qui gravite autour — l'éducation, les travaux ménagers, les soins aux malades — et un nouveau rôle social non limité par la famille et toute la responsabilité qui en découle? Comment y arriver en respectant la dignité des femmes et celle des hommes, en respectant tous les âges de la vie? Comment concilier des exigences divergentes, c'est-à-dire celles de la famille et celles de la société industrielle?

Après quelque 30 années d'efforts soutenus, de luttes syndicales et d'action sociale pour tenter d'améliorer la condition féminine, j'ai compris qu'un problème atteint toujours un degré ultime d'urgence et que la société propose toujours une solution urgente. Cette solution urgente devient souvent un cataplasma qui, à son tour, provoque souvent un autre problème. Car, il faut bien le constater, les effets tant attendus des nombreuses revendications féminines n'ont pas encore présenté les signes d'un profond changement de la structure sociale(...)

Est-ce que le marché du travail constitue actuellement un lieu d'épanouissement pour toutes les femmes qui y sont engagées? Même les syndicats, et plus particulièrement ceux qui regroupent des majorités de femmes, ne font pas preuve d'une imagination tellement débordante. Trop de femmes du marché du travail sont, encore aujourd'hui, dans une situation telle, que leur volonté de survivre prime leur volonté de s'épanouir!

L'état de dépendance économique des femmes et l'état de détresse de nombreuses femmes ont provoqué une demande croissante d'assistance gouvernementale. Les revendications féminines, très nombreuses et très légitimes, ainsi que les quelques revendications masculines sont un indice très sûr d'un malaise social certain. Les quelques acquis que les femmes ont arrachés ont-ils mené à l'égalité des sexes?

Une véritable égalité des sexes passe par l'autonomie des femmes qui, elle, passe par l'indépendance économique des femmes. Passer de la tutelle financière masculine unique à la tutelle financière gouvernementale mène-t-il à l'autonomie?

Historiquement, les hommes se sont dégagés de leurs responsabilités parentales afin de mieux assumer la responsabilité financière de la famille. Si les femmes veulent assumer une responsabilité financière, doivent-elles, elles aussi, se dégager de leurs responsabilités parentales?(...)



La Sénatrice Yvette Rousseau.

Pourquoi faudrait-il que ce soit les femmes qui aient l'éternelle responsabilité d'ajuster leur vie à celles des autres? N'y aurait-il pas lieu de créer une meilleure harmonisation de la vie de chacun sans prendre pour acquis que l'une ou l'autre des parties en cause ne doive obligatoirement s'ajuster... au risque d'être brimée ou empêchée de se réaliser pleinement.

Vouloir accéder au marché du travail est une chose, y survivre sans s'empoisonner est une autre chose!(...)

Les quelques droits déjà acquis et ceux qui sont en voie d'acquisition sont les premiers jalons qui répondent à des besoins immédiats. Mais il ne faut pas se méprendre. Tant et aussi longtemps que notre société n'aura pas été profondément changée afin de mieux répondre aux aspirations des femmes, nous vivrons dans une société qui n'aura pas su harmoniser la vie de toutes ses composantes humaines.

Comme nous sommes en train d'acquiescer des éléments qui nous permettront de nous diriger vers une indépendance économique, peut-être le temps est-il venu de songer déjà à une refonte, une restructuration de notre société qui sera telle, que les femmes pourront enfin devenir vraiment autonomes et véritablement égales, une société qui permettrait aux femmes d'apporter une contribution importante au marché du travail sans estropier leur vie familiale!

J'invite toutes les Québécoises à au moins réfléchir au thème du concours et j'espère qu'un grand nombre prendront la décision d'y participer!"



Gabrielle Labbé, membre fondateur du Prix Yvette-Rousseau et première directrice du Centre de renseignements et de documentation de la FFQ, et Sheila Finestone, présidente de la FFQ.

## COLLOQUE SUR LA RECHERCHE

# QUÉBÉCOISE SUR LA TÉLÉVISION

En tant que femmes préoccupées par l'amélioration de la condition féminine, de quelle façon un colloque de ce genre peut-il nous intéresser? Conscientes de l'importance que joue la télévision comme agent de changement ou de renforcement des comportements et des attitudes et comme reflet de nos valeurs, nous avons tout intérêt à examiner de plus près cette fascinante "boîte à images" que représente la télévision.

La FFO s'intéresse à la représentation de la femme dans les médias depuis déjà un certain temps. Dès l'automne '77, la FFO se joint à un groupe pour dénoncer l'attitude très chauviniste d'un personnage du programme "les Berger" envers une jeune fille de 18 ans. En octobre '78, Stella Baudot et Lise Chevrier-Doucet présentèrent un Mémoire sur le renouvellement des licences des réseaux de la Société Radio-Canada, en audiences publiques, au Conseil de la radio-diffusion et des télécommunications canadiennes, à Ottawa. Quelques mois plus tard, soit en février '79, ces deux mêmes personnes ont parlé de l'image de la femme dans la programmation, lors d'une rencontre organisée par Radio-Canada. Après avoir été nommée présidente du Comité sur les stéréotypes sexistes créé par le ministre des Communications, Madame Jeanne Sauvé, en avril dernier, Stella Baudot fait partie maintenant d'un groupe de travail du CRTC. Ce groupe de travail a pour but de tracer des lignes directrices qui guideront les publicitaires à créer des messages publicitaires non-sexistes. En dernier lieu, mentionnons la présence de Lise Chevrier-Doucet au Comité pour la publicité non-sexiste du Conseil du Statut de la Femme. Le 5 et 6 novembre derniers, avait lieu donc un Colloque sur la recherche québécoise sur la télévision, organisé par la Section de communication de l'Université de Montréal.

Chercheurs, étudiants, universitaires, sociologues, publicitaires, administrateurs des principales chaînes de télévision, et présidents de maison de sondages se sont penchés sur de nombreux sujets concernant les communications. Les aspects techniques de la recherche en communications les préoccupaient autant que le contenu des messages transmis par la télévision.

Quatre présentations ont retenu particulièrement notre attention. Celle d'Andréa Martinez qui a parlé de l'image de la femme dans la publicité, puis celle de Fabienne Mercier qui présentait un diaporama intitulé "Travail et sexisme dans le téléroman québécois", suivie de l'exposé de Nicole Cossette-Vincent portant sur "l'image de la femme dans le téléroman québécois". À l'aide d'une vingtaine de diapositives, Chantal Leduc du YWCA de Montréal a tenté de faire prendre conscience à l'auditoire du sexisme en publicité. Ces trois dernières personnes faisaient partie de l'atelier "Media et sexisme" qu'animait Stella Baudot.

Quels sont les éléments importants de ces présentations que nous devons retenir?

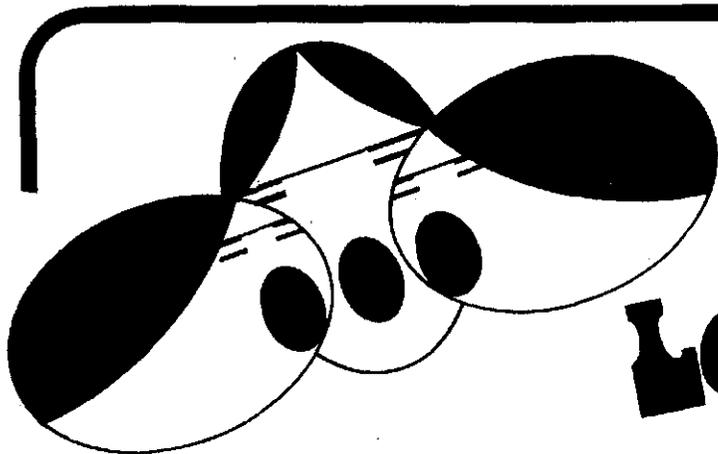
Fabienne Mercier a conclu dans son étude que "le téléroman québécois actuel confine le plus souvent la

femme dans des rôles de service à la personne, dépourvus de responsabilité et laissant peu de place à l'initiative personnelle, tandis que l'homme se voit octroyer les postes d'autorité et de prestige". En effet, bien que 39% des femmes et 61% des hommes forment la main d'œuvre active de la population adulte des téléromans ce qui correspond à la moyenne québécoise, les auteurs de ces téléromans dévalorisent les femmes occupant un poste important tant sur le plan professionnel que personnel. Autre élément à souligner: trois fois plus de travailleurs masculins occupent des postes prestigieux dans le téléroman qu'ils ne le font dans la réalité; les femmes professionnelles et cadres sont aussi sur-représentées par rapport aux statistiques actuelles. Par contre, la femme mariée est à peu près absente du monde du travail du téléroman. Pourtant, en 1977, plus de la moitié des travailleuses québécoises étaient mariées. Celles qui travaillent le font pour combler un vide affectif alors qu'en réalité, d'après une étude menée par le ministère québécois de la Main d'œuvre que cite l'auteur de cette présentation, la femme travaille par goût et intérêt et pour avoir un salaire à soi. Les adultes qui retournent aux études sont également absents des téléromans. En résumé, le téléroman ne semble pas refléter l'évolution actuelle de la femme.

Nicole Cossette-Vincent souligne dans sa recherche, dont le thème est plus vaste que celui de Fabienne Mercier, que 68% des femmes des téléromans sont placées dans une situation de manque, dans 16 sur 17 épisodes, ce manque est de nature affective. Quand la femme est affectée d'un manque, c'est l'homme qui impose ses vues, ses valeurs ou ses lois. La relation dominant-dominée est ainsi valorisée. Si la femme du téléroman était le prolongement de la femme d'aujourd'hui, elle devrait être engagée dans un processus de changement. Certes, la femme des téléromans travaille hors foyer dans 58.9% des cas ce qui lui permet de jouir d'une certaine liberté économique, mais elle reste un être faible, vouée à l'affectivité. D'après la recherche de Nicole Cossette-Vincent, la femme tend à jouer un rôle de transition. Fabienne Mercier, dont l'analyse porte sur un sujet plus spécifique (le travail) arrive à la conclusion que le téléroman ne suit pas l'évolution sociale actuelle.

Voyons maintenant les présentations des participantes qui ont traité de la femme et de la publicité.

À l'aide d'un vidéo illustrant l'annonce du savon Lux mettant en vedette l'agüichante actrice Raquel Welch, Andréa Martinez dénonce l'utilisation de la femme-objet de séduction. Cet idéal de beauté inatteignable pour la très grande majorité d'entre nous favorise un sentiment d'insatisfaction chez la téléspectatrice, sentiment qui ne sera effacé que grâce à l'emploi du savon Lux (?). On vend des rêves, on joue sur la naïveté et l'on fait appel à l'inconscient. Cette technique publicitaire qui s'est si graduellement et subtilement insérée dans nos moeurs finit par avoir, à la longue, une influence négative sur notre propre image. Vend-on à l'homme du savon, de façon équivalente?



# LES FEMMES ont des choses à se DIRE...

## COLLOQUE RÉGIONAL SUR LA VIOLENCE À CHICOUTIMI: UNE DÉMARCHÉ PÉNIBLE

"La violence menace notre société, disait Alain Peyrefitte, elle est installée au coeur de la cité, pas encore en maîtresse mais ce temps peut venir car à la violence criminelle s'est ajoutée une violence ordinaire comme si la vie elle-même devenait violente..."

Les média d'information nous présentent quotidiennement les manifestations les plus évidentes de cette violence sociale: batailles de rue, enlèvements, bombardements, occupations. Pourtant, il est une violence qui s'exerce de façon cachée, elle aussi quotidienne, elle aussi anéantissante, destructrice et d'autant plus pénible que les victimes en sont les femmes et les enfants. De celle-là, on ne parle pas, on fait semblant de ne pas la voir parce qu'elle est dérangeante, inconfortable à vivre. Quoi! De la violence dans la famille! Quoi, des femmes

qui ne sont pas heureuses! Mais cela ne correspond pas au modèle de vie américain et à l'image qu'on a toujours véhiculé de la famille, havre de paix, de repos et de bonheur pour tous ses membres. Pourtant les victimes sont peut-être dans ma famille, chez mon voisin, dans mon propre milieu social. Et cette violence laisse des marques dans l'esprit et le corps des enfants négligés, battus, victimes d'abus sexuels, cette même violence détruit les femmes battues et maltraitées et marque de son empreinte indélébile les femmes violées, elle pénètre aussi de façon insidieuse dans chaque foyer par les images pornographiques qui "ornent" votre journal quotidien ou votre revue préférée.

Elles ne furent d'abord que quelques féministes à dénoncer cette situation et peu à peu leurs voix se sont am-

Chantal Leduc commenta une vingtaine de diapositives tirées des volumes "Publicité et sexisme" et "Sexism in advertising" publiés par le YWCA de Montréal. (cf Bulletin de la FFQ, janvier 79) Dans 25% des commerciaux diffusés sur nos ondes, les publicitaires cantonnent la femme dans des rôles traditionnels et l'utilisent comme bel objet à vendre. La participante termina son exposé en rappelant l'importance de prendre conscience du sexisme afin de l'éliminer.

Les participantes souhaitent voir dans les téléromans et la publicité une femme mature et responsable, et qui correspondrait, dans sa fonction à la femme d'aujourd'hui. Elles espèrent aussi que l'exploitation du corps de la femme devienne bientôt chose du passé.

Ce colloque était donc une occasion de sensibiliser producteurs, diffuseurs et public en général au traitement de l'image de la femme au niveau du contenu, les obligeant ainsi à être plus vigilants face à cette représentation qui, actuellement, se joue au détriment de celle-ci.

Les Actes du Colloque qui seront publiés par l'Université de Montréal, comprendront l'ensemble des textes des participants et paraîtront en janvier prochain.

"Faut lire ça!" "Faut voir ça!"

Chantal Leduc

\* Statistiques Canada 1979

P.S: Téléromans dont font référence F. Mercier et N. Cossette-Vincent: Grand-Papa, Jamais deux sans toi, Dominique, Terre humaine, Clan Beaulieu, Du tac au tac, Drôle de monde, et Faut le faire.

plifiées de celles d'autres femmes qui ont voulu crier avec elles. Devant l'ampleur de la dénonciation dont ont fait état les auteurs du rapport Egalité et Indépendance, le ministère de la Justice en collaboration avec le ministère des Affaires sociales et le Conseil du statut de la femme a voulu amorcer une réflexion en profondeur sur la question.

C'est ainsi que des colloques régionaux, réunissant des intervenants de la Justice, des Affaires sociales et quelques femmes reconnues pour leur engagement dans la cause féministe, auront lieu dans chacune des régions du Québec. Stella Guy du Ministère de la Justice est la grande responsable de ces colloques et au Saguenay-Lac St-Jean, Diane Gaudet, criminologue et responsable du comité de protection de la Jeunesse, assure la coordination régionale. Claire Frève et moi étions également membres du comité régional.

Les 12 et 13 octobre dernier, à l'Hôtel Chicoutimi, près de 200 participants entament une démarche commune. Une pièce de théâtre, du matériel didactique, des témoignages de femmes, tout un arsenal se déploie pour conscientiser, éveiller, faire réfléchir et amener des projets de solution du problème.

Lors de la plénière, le ministre Marc-André Bédard, annonce la volonté ferme de son ministère de changer la situation, plusieurs résolutions sont émises devant l'assemblée parmi lesquelles le projet de deux tables régionales, une au Saguenay et une au Lac St-Jean, afin de continuer la discussion. Enfin, on a l'espoir de ne pas avoir travaillé pour rien.

Personnellement, même si je suis solidaire du comité régional et si j'appuie l'excellent travail de Stella et de Diane, je me permets de dire que j'ai trouvé la démarche pénible à certains moments. Si le but du colloque était de sensibiliser les intervenants, n'aurait-il pas mieux valu ne s'en tenir qu'à cela et ne pas tenter d'émettre des résolutions. Ou on est sensibilisé ou on ne l'est pas, et si on ne l'est pas comment peut-on être prêt à émettre des solutions la deuxième journée du colloque? Ou alors on propose des solutions qui remettent le problème entre les mains de tel ou tel ministère ou de tel ou tel organisme. C'est toujours sécurisant de s'en remettre à d'autres. Mais les autres qui sont-ils justement? Que la violence soit un phénomène de société ou d'individus membres d'une société selon l'idée qu'on s'en fait, la résolution du problème ne peut que venir d'une implication de tous les membres de cette société.

Oui, j'ai trouvé pénible la lenteur de la démarche, pénible de percevoir que les intervenants présents ne resentaient pas tous vivement le poids des coups qui pleuvent sur les femmes battues, l'absurdité du viol, l'atrocité de la situation des enfants victimes et l'infamie des images pornographiques. Mais il fallait respecter la démarche de ceux qui entr'ouvrent la porte même si vous, vous êtes au beau milieu de la "cuisine" des problèmes. Cela créait une dichotomie difficile à vivre pour toutes celles dont le cheminement est plus profond et qui sont déjà passées à l'objectivation et à la rationalisation et qui se voyaient mises sur une voie d'évitement en attendant que le gros du train les rattrape au passage. Nous étions quelques-unes à nous dire que c'est bien beau de respecter la démarche de celui-ci ou de celui-là et à nous demander qui va respecter la nôtre?

Au moins, le colloque a permis de déposer le problème sur la table, qu'en adviendra-t-il maintenant? Déjà, des comités se forment, l'un à Alma jeudi dernier, l'autre à Jonquières mardi prochain. On y étudiera les résolutions présentées à la plénière du colloque. Je tiendrai

la Fédération au courant de celles qui seront retenues et mises en application en espérant que des femmes de toutes les régions du Québec nous feront connaître ce qui sera adopté chez-elles et nous enverront leurs commentaires.

**Marthe Asselin-Vaillancourt**

## NOUVEAU DÉPART:

Le 15 octobre dernier débutait à la Régionale Lapointe, section Education des Adultes, la série de 12 rencontres dans le cadre du projet 'NOUVEAU DÉPART'.

Cinq animatrices, bien supportées par les deux responsables, Thérèse Boissonneault et Monique Simard, avec les personnes-ressources hautement appréciées: voilà toute l'équipe qui a permis à 40 femmes de différents milieux et d'âge s'étendant entre 36 et 62 ans, de prendre vraiment conscience d'ELLE.

Comme animatrice, j'ai vécu NOUVEAU DÉPART, et c'est toute une expérience! je me suis même permise de prendre et d'apprendre des choses... Mais j'ai surtout assisté au cheminement et à la réflexion de femmes allant à la découverte de leur potentiel, de leurs qualités insoupçonnées; je les ai vues aussi vivre intensément leurs émotions, leurs difficultés, leur déception parfois face à l'incapacité de se valoriser.

Et peu importe que cette démarche soit ardue ou plus facile, elle se fait toujours dans un climat de confiance, de sincérité où chaque participante est respectée et progresse à son rythme, tout en prenant conscience qu'elle est un élément très important du groupe.

Et à mesure que se déroulent les rencontres, se concrétise aussi le double but de NOUVEAU DÉPART: aider les Femmes à trouver la voie la mieux adaptée à leurs besoins... etc.

Et leur faciliter un encadrement, leur assurer un soutien... etc.

Tel que décrit dans la genèse du programme: UN OUTIL POUR SE DÉFINIR.

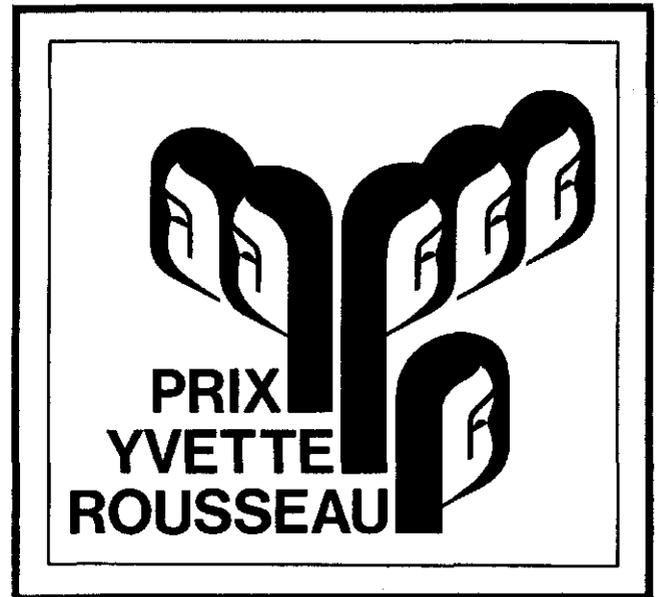
Et c'est aussi ce qui se vit à NOUVEAU DÉPART: chacune en arrive à se définir, à s'apprécier, à se connaître et à se revaloriser. Elles veulent pour la plupart continuer cette démarche, et c'est avec beaucoup de sérénité qu'elles avouent **qu'elles ne seront plus jamais comme avant!**

La dernière rencontre s'est prolongée jusqu'au souper, que toutes voulaient prendre ensemble en partageant le délicieux buffet où chacune avait offert sa participation, en apportant sa recette préférée.

Selon les choix d'orientation que les participantes se sont donné, des équipes ont été formées et des rencontres pourront avoir lieu afin d'apporter un suivi quelconque, selon le désir des participantes.

**Suzanne Bonneau**

Animatrice à NOUVEAU DÉPART  
Conseil Régional Saguenay Lac St Jean



un forum de la pensée féminine au Québec

## CONCOURS 1980

**Thème:** La femme au travail  
devant ses responsabilités  
familiales et son désir légitime  
de se réaliser en tant que  
personne

Organisé conjointement par:

L'Association féminine d'Éducation et d'Action sociale  
(A.F.E.A.S.)

Les Cercles de Fermières

La Fédération des Femmes du Québec (F.F.Q.)

Le Mouvement des Femmes chrétiennes

Le Mouvement des Caisses populaires Desjardins (M.C.P.D.)

### Prix Yvette-Rousseau

#### Conseil d'administration

**Sénateur Yvette Rousseau**, membre d'office  
**Gabrielle Labbé**, membre fondateur

**Marielle Primeau**, présidente  
Cercles de Fermières

**Madeleine Joubert**, vice-présidente  
Mouvement des Caisses populaires Desjardins

**Madeleine St-Jacques Roberge**, secrétaire-trésorière

**Sheila Finestone**  
Fédération des Femmes du Québec

**Solange Gervais**  
Association féminine d'Éducation et d'Action sociale

**Lilianne Plante**  
Le Mouvement des Femmes chrétiennes

---

## Thème:

**La femme au travail devant ses responsabilités familiales et son désir légitime de se réaliser en tant que personne**

### Trois options ou sous-thèmes:

**A-** La femme qui veut jouer tout son rôle dans sa famille ne peut se permettre d'accéder en même temps au marché du travail. Comme personne, il lui est facile de se réaliser de bien d'autres façons.

**B-** Le travail à temps partiel est la solution idéale. Cette formule présente un double avantage. En même temps qu'elle assure à la femme une présence suffisante en milieu familial elle lui donne une ouverture sur le monde extérieur et élargit ses horizons.

**C-** Travail à plein temps, carrière ou profession: la femme doit rester libre de faire son choix. La réussite de la vie familiale est avant tout un problème d'organisation et d'amour.

### Méthode de développement:

**1.** Quelle formule vous convient le mieux?

Celle que vous choisirez, auriez choisie ou choisiriez dans le monde d'aujourd'hui. Il s'agit d'un choix personnel. Si au moment de votre prise de position, le texte vous inspire une réserve ou une précision, il vous est loisible de faire vous-même la mise au point.

**2.** Donnez ensuite une brève évaluation des deux autres formules. Les rejetez-vous totalement ou en partie? Sont-elles valables pour d'autres personnes que vous placées dans des situations différentes? Quant à votre option, après l'avoir bien définie, défendez-la toujours dans la perspective de votre option, de façon positive et créatrice.

**3.** Enfin indiquez de quelle manière, l'État en particulier et la société en général, peuvent faciliter le rôle de la femme auprès de sa famille et le rendre plus efficace.

---

## Règlements

### ● Admissibilité

Le Prix Yvette-Rousseau s'adresse à toute femme de 18 ans et plus. Il n'est pas nécessaire surtout d'avoir fait de longues études pour participer au concours.

### ● Durée du concours

Le lancement du concours se fera le 31 octobre 1979. Tous les textes devront être remis avant le 15 mars 1980. La proclamation des gagnantes aura lieu vers la fin d'avril.

### ● Jurys

Trois jurys seront constitués, un pour chaque option ou sous-thème.

### ● Prix

Un prix de \$500.00 en argent offert par le Mouvement des Caisses populaires Desjardins, sera remis à l'auteur du texte choisi par le jury pour chaque sous-thème développé.

Les membres du jury peuvent refuser de décerner un prix pour l'un ou l'autre sous-thème, pourvu qu'une telle décision soit prise à l'unanimité.

### ● Remise de l'essai

Pour être remis au jury, aucune signature ne devra apparaître sur le texte. L'enveloppe d'expédition devra contenir une seconde enveloppe scellée dans laquelle l'auteur donnera ses nom, adresse, numéro de téléphone et signature. *Sur les deux enveloppes, la lettre A, B ou C indiquera le sous-thème choisi.*

Le fait de concourir signifie que les participantes acceptent le présent règlement et l'arbitrage du comité d'organisation sur tous les problèmes d'interprétation dudit règlement. Aucun accusé de réception ne peut se faire avant l'ouverture de l'enveloppe scellée soit avant la remise officielle des prix.

Les textes de 10 à 20 pages dactylographiés devront être adressés à:  
Prix Yvette-Rousseau  
666 ouest rue Sherbrooke,  
Bureau 205  
Montréal H3A 1E7

# CONSEILS RÉGIONAUX

## Québec

**Présidente:**

Beverly Lopez

**Vice-présidentes:**

Hélène Buteau, Louiselle Couture (Publicité), Diane Demers (Affaires politiques), Monique Dumas (Relations publiques), Louise Lemieux Godbout (Education), Suzanne Miville Pelletier (Projets spéciaux) Colette Perras (Recrutement)

**Secrétaire:**

Marcelle Simard

**Ass. secrétaire:**

Francine Roby

**Trésorière:**

Gaby Dumais

### SERVICE D'ENTRAIDE DES VEUVES DU QUÉBEC

Dans un précédent bulletin (1), un article expliquait le pourquoi et le comment de l'implantation d'un tel service à Québec.

Aujourd'hui nous pouvons vous faire part de sa bonne santé.

Marguerite Proulx, coordonnatrice et Thérèse Bélanger, secrétaire-administrative assurent la permanence. Un groupe important de bénévoles complètent très efficacement l'équipe. Quelques unes partagent la responsabilité de la production bimestrielle du bulletin de liaison; d'autres assurent le travail de photocopies, de dactylographie, etc. Une chaîne téléphonique est organisée pour les rappels aux réunions, tel le déjeuner-causerie mensuel où un conférencier est invité à venir parler d'un thème choisi par les veuves. Tous les mardis après-midi sont réservés pour recevoir les veuves désireuses de venir échanger au bureau avec les coordonnatrices.

Une étroite collaboration est établie avec l'École de Psychologie de l'Université Laval. Une série de cours sur l'entraide est présentement donnée par cette équipe à quelques veuves prêtes à assumer la relation d'aide. Auparavant, quelques autres avaient suivi des cours donnés par le Centre des services sociaux et aident présentement d'autres veuves qui sont en période de crise.

Une centaine de veuves ont eu recours au service ces derniers mois et 35 d'entre elles sont régulièrement en contact avec les coordonnatrices; les autres communiquent occasionnellement.

Plusieurs d'entre elles ont exprimé le besoin de suivre un cours de relations humaines afin de parfaire les cours déjà suivis. La psychologue consultante du service a élaboré avec le CEGEP de Limoilou, une animation basée sur l'entraide et la prise en charge par elles-mêmes et qui devraient répondre à leurs attentes. Ces cours débiteront à la mi-janvier.

Une campagne de promotion, assurée par une spécialiste, bat son plein. Les maisons funéraires, les hôpitaux, les cliniques médicales, les maisons de courtoisie etc. ont été approchés et les effets se font déjà sentir. L'intérêt est grand et la collaboration assurée.

A la fin de décembre, des messages paraîtront quotidiennement au poste local de télévision.

Depuis avril 1978, le Service bénéficie d'une subvention du ministère du Bien-Être Social et de la Santé à Ottawa.

En janvier 1980, un comité de financement sera créé pour assurer la survie du Service car preuve est faite de la nécessité d'une telle opération.

Depuis décembre 1978, un comité de direction composé de deux représentantes de la Fédération des Femmes, d'un gérant de compagnie d'assurances, d'un travailleur social, d'une psychologue et de quelques veuves, supervise le Service.

(1) avril-mai 1978 - volume 8, numéro 4

### À QUÉBEC LES JEUNES MILITENT AUSSI!

Le jeudi 28 novembre, Diane Demers et moi-même avons rencontré Annie Pouliot et Louise Chouinard du CEGEP François Xavier-Garneau, au local de la FFQ, Québec. Cette rencontre faisait suite à une lettre adressée à la FFQ par le comité Femmes, du CEGEP. Le comité Femmes voulait connaître les buts et les activités de la FFQ. En même temps, elles cherchaient à avoir des renseignements sur les personnes-ressources en matière de sexualité et de planning. Nous avons profité de l'occasion pour entrer en contact et connaître les besoins des jeunes femmes.

Le comité Femmes est composé de 8 membres actifs. Elles ont une faible subvention (accordé par les affaires étudiantes) pour leurs activités. Il partage un local avec le comité d'action politique (situation peu intéressante!). Le comité Femmes passe presque inaperçu pour la plupart des étudiantes (1,300 filles au CEGEP). Malgré les rencontres fort chaleureuses parmi leurs activités, on compte la publication d'un périodique, des rencontres diverses avec des personnes-ressources, des visionnements de films suivis d'une discussion. Elles auront une rencontre prochainement avec le conseiller d'orientation du CEGEP pour parler de sexisme dans les tests d'in-

térêt. A date, les activités qui ont le plus de succès sont celles concernant la sexualité. Ces jeunes femmes s'inquiètent des méthodes contraceptives, des relations sexuelles satisfaisantes, du plaisir sexuel, de la difficulté de la femme à s'affirmer et dire ce qui leur fait plaisir au niveau érotique. Bon nombre des étudiantes se présentent au comité Femmes pour parler de leurs problèmes. Ces échanges constituent l'aspect le plus intéressant et le plus attachant du comité Femmes.

Il nous a apparu que le fossé des générations est inexistant lorsque nous avons à affronter des problèmes communs. Nous avons parlé de la FFO, de ses projets, activités et réalisations. De plus, nous entendons leur offrir nos ressources, et partager avec elles notre savoir-faire.

C'est avec enthousiasme que nous entendons resserrer nos liens avec une jeunesse si pleine d'espoir.

Beverly Lopez

## Saguenay- Lac St-Jean

### SUZANNE BONNEAU NOUS ANNONCE

...l'élection d'une présidente au gouvernement étudiant dans une polyvalente de la Régionale Lapointe. Très dynamique et impliquée dans son milieu, il nous sera agréable de la rencontrer avec son exécutif lors de notre prochain comité d'école, dans le but d'en arriver à un échange des plus profitables, et peut-être plus les parents!

## Montréal

<b>Présidente:</b>	Anne-Marie Dionne
<b>Vice-présidente:</b>	Lawrence Gamache
<b>Vice-présidente:</b>	Denise Marquez
<b>Secrétaire:</b>	Louise Geoffrion-Gosselin
<b>Secrétaire adjointe chargée de la correspondance:</b>	Jeanne Barabé-Langlois
<b>Trésorière:</b>	Berthe Gagnon-Beaulieu
<b>Vices-présidentes chargées de comités:</b>	
<b>Recrutement:</b>	Germaine Crépeau
<b>Accueil et liaison:</b>	Odile Hamel
<b>Publicité:</b>	Louise Dandurand
<b>Congrès:</b>	Ginette Busque
<b>Rapprochement des femmes québécoises:</b>	Yveline Poliakoff-Goldblatt

Le Comité des Projets spéciaux du Conseil régional de Montréal a tenu deux rencontres le mercredi 28 novembre au siège social de la FFO.

Le thème principal, le sexisme et l'éducation fût développé sous trois aspects différents.

#### a) Rôles sexuels-milieu familial

Les femmes ne veulent plus reproduire les modèles auxquels elles ont été trop longtemps elles-mêmes conditionnées.

Elles visent plutôt à une plus juste répartition des tâches sans égard au sexe.

#### b) Rôles sexuels-milieu scolaire

Cette volonté de changement s'exprime en milieu scolaire dans ses bases mêmes, puisque dans certaines garderies on accepte que ce soit des hommes qui s'occupent des enfants.

Désexiser les tâches et les rôles surtout en milieu scolaire, c'est encore le moyen par excellence de projeter enfin une image positive de la femme, une image réaliste, ce qui malheureusement n'est pas le cas dans les manuels scolaires. Il y a des femmes qui détiennent des postes cadres (30% aux dernières statistiques) entres autres, directrices d'école.

Et pourtant de la maternelle à l'université, les femmes sont sous-représentées, mal ou pas du tout. Il existe un besoin réel de changement.

#### c) Le sexisme au travail

Congé de maternité: évolution sociale ou piège? Les jeunes femmes (fécondes), seront-elles victimes de discrimination? probablement pas dans les ghettos d'emplois dits féminins. Mais peut-être dans d'autres types d'emploi. En conclusion, les femmes devront faire preuve de vigilance et dénoncer ces employeurs, en prévenant par lettre toutes les associations féminines. Ainsi un rapport annuel devrait être publié.

Rollande Guay

**Note de la responsable du Bulletin:** Le sexisme au travail: les ghettos d'emploi dits féminins sont en eux-mêmes une discrimination fondée sur le sexe et la condition sociale. Ils réunissent les catégories d'emplois les plus mal payés et confinent les femmes sur une voie d'évitement quant à l'accès à des promotions et à des revenus supérieurs.

P.S.: Si vous êtes intéressée à réaliser un projet particulier, prière d'écrire à Lawrence Gamache, C.P. 23, La Prairie, Québec.

**Cette initiative du Conseil régional de Montréal d'organiser des REPAS-CAUSERIE, semble intéresser vivement les femmes car elles ont répondu avec intérêt. Ne manquez pas les deux autres rencontres prévues 27 février 1980 - Les revenus de la femme. 26 mars 1980 - Comment la femme devient-elle pauvre.**

#### HEURES

Afin d'accommoder toutes les membres, il y aura deux (2) rencontres organisées pour chacune des journées.

Le dîner à 12h.30.

Le souper à 18h.

#### ENDROIT

Vous serez attendues au local de la Fédération des femmes du Québec - 1600, rue Berri, bureau 3115.

# Thetford Mines

**Présidente:**

Francine Vien

**Vice-présidentes:**

Nicole Huppé

Nicole Amesse

Rose-Hélène Martin

Juliette Leblond

(JR) Les pressions socio-économiques influent grandement sur la santé des femmes.

C'est principalement autour de ce thème qu'ont tourné les discussions lors de la première réunion saisonnière du Conseil Régional de Thetford Mines de la Fédération des Femmes du Québec (FFQ). A cette occasion, la FFQ-Thetford avait invité une conférencière en la personne de Mme Louise Routhier-Perreault, infirmière au Centre de Santé Communautaire, qui a principalement évoqué les possibilités pour les femmes de prendre en charge leur santé.

Citant les principales études réalisées sur le sujet, Mme Routhier-Perreault a tout d'abord fait état du phénomène qu'est celui du très grand nombre de femmes soumises aux "pressions" médicales par rapport aux hommes.

Pour Mme Routhier-Perreault, un grand facteur est très facilement identifiable: la différence entre le bagage éducatif que la femme reçoit dans sa jeunesse et le contexte socio-économique qu'elle doit affronter dans sa vie adulte. "Les modèles sociaux a-t-elle avancé, sont très souvent difficiles à accepter pour la femme. Prenons le cas de la mode, exemple frappant s'il en est un, et dont la femme doit subir les assauts constamment. Indirectement, la mode fait pression en véhiculant des conceptions qui ne répondent pas toujours aux aspirations de la femme".



Louise Routhier-Perreault.

## Les médicaments

Selon elle, les médicaments deviennent souvent un obstacle à l'épanouissement de la personne. "Les femmes prennent des pilules pour les nerfs, a-t-elle dit, mais cela ne règle pas le problème de fond. Quand une femme se voit prescrire un médicament, elle doit poser trois questions au médecin: premièrement, quel genre de remède est-ce? en second lieu, pourquoi le prend-elle? et finalement, quels effets primaires ou secondaires le médicament en question peut-il produire?"

"Assez régulièrement, a-t-elle poursuivi, les femmes prennent un remède sans savoir que celui-ci engendre des effets secondaires. Alors pour contrer ces réactions, elle se retrouve dans l'obligation d'absorber d'autres médicaments qui peuvent aussi apporter de nouvelles réactions".

Et d'enchaîner Mme Routhier-Perreault à ce sujet, "Le remède psychologique est peut-être le meilleur qui soit pour prévenir ou guérir les tendances dépressives. Il s'agit pour la femme d'affronter les contraintes en se prenant elle-même en main et surtout, être plus critique devant ce que la société offre. A ce moment, elle aura une chance de se retrouver vraiment comme femme".

En terminant, la conférencière-invitée a insisté sur deux niveaux de comportements négatifs chez la femme, soit qu'elle compte trop sur la société pour la sortir d'impasse et le degré d'abnégation trop élevé, qu'on retrouve chez elle.

## RAPPORT DE LA SESSION DE FORMATION DU LEADERSHIP

Le 30 novembre, 1er et 2 décembre 1979 se tenait à Thetford Mines une première phase de la session de formation du leadership. L'objectif principal de la mise sur pied de cette première phase était d'habiliter les femmes "le plus vite possible" à fonctionner à l'intérieur d'une association. C'était vrai pour nos membres, mais c'était surtout vrai pour les membres d'une association qui débute: le R.F.M.D. (le rassemblement pour les femmes dont les maris sont décédés victimes d'amiantose ou d'accident du travail). Faisaient également partie de la session des membres de l'AFEAS du cercle des Châtelaines, du comité Laure Gaudreault, du Mouvement des travailleurs Chrétiens, du comité d'implantation de la Garderie Le Champignon, en tout 29 participants.

Toutes ont semblé satisfaites du cours. Elles nous ont fait part que la partie réservée à l'information n'occupait pas assez de place. Nicole Blouin, l'animatrice, devait terminer à 15 heures et les femmes l'ont retenue jusqu'à 16 heures et elles auraient aimé poursuivre encore plus longtemps.

Pour nous ce fut un échange extrêmement chaleureux avec des femmes qui, pour la plupart, nous étaient inconnues. Nous y avons senti un sentiment de solidarité. Ce fut une session formidable.

Francine Chamberland-Vien

# ASSOCIATIONS

- Association des diplômés en économie familiale
- Au bas de l'échelle
- Association de familles monoparentales bas-Saguenay "La Ruche"
- Association des cadres et professionnels de l'université de Montréal
- Association de familles monoparentales de l'Estrie Inc.
- Association des femmes autochtones du Québec
- Association des femmes de carrière de Chicoutimi
- Association des femmes diplômées des universités (Montréal)
- Association des femmes diplômées des universités (Québec)
- Association des puéricultrices de la province de Québec
- Association des veuves de Montréal
- Association nationale des secrétaires, section Saguenay Lac St-Jean
- Les auxiliaires bénévoles de l'hôpital de Jonquière
- B'nai B'rith women council
- Cercle des femmes journalistes
- Cercle des rencontres du mercredi inc.
- Centre d'information et de référence pour femmes
- Club culturel humanitaire Châtelaine
- Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales
- Comité condition féminine STEA (Thetford Mines)
- Comité régional-condition féminine Parti Québécois (Québec)
- Communauté sépharade du Québec
- Conseil national des femmes juives
- Fédération des femmes des services communautaires juifs
- Fédération québécoise des infirmières et infirmiers
- Junior league of Montreal Inc.
- Ligue des citoyennes de Jonquière
- Ligue des femmes du Québec
- Montreal Lakeshore university women's club
- Mouvement des femmes chrétiennes
- Mouvement: services à la communauté, Cap Rouge
- Regroupement des garderies région six c
- Sherbrooke and district university women's club
- Société d'étude et de conférences (Montréal)
- Société d'étude et de conférences (Québec)
- Voix des femmes
- West Island Women's Centre
- YWCA

## ASSOCIATION DES VEUVES DE MONTRÉAL INC.

120 ouest, boul. St-Joseph, Montréal

L'Association des veuves de Montréal a maintenant une nouvelle présidente, madame Yvette Cahill.

### MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Mes premiers mots sont pour remercier Madame Cécile Lachapelle pour tout ce qu'elle a donné à l'Association son temps, sa santé, ses talents d'organisatrice, sa gentillesse et son accueil toujours chaleureux comme présidente pendant ces deux dernières années.

Cécile a siégé pendant plus de dix ans au conseil d'administration et c'est avec regret que nous avons dû nous résigner la voir partir. Nous voulons la remercier de tout cœur et lui souhaiter santé, bonheur et un repos bien mérité.

Un merci tout spécial mais non moins sincère à M. l'abbé Henri Gagnon, conseiller moral et l'assurer que nous comptons sur son appui indispensable. Il n'a ménagé ni ses conseils éclairés ni son encouragement à celles qui nous ont précédées et nous osons espérer qu'il répondra volontiers à nos S.O.S.

Je vous suis reconnaissante, chères compagnes, de cette confiance que vous me témoignez. Je ne crois pas, cependant, que dans votre esprit, il s'agisse d'une récompense ou d'un honneur que vous m'offrez, car je ne

mérite pas plus que vous toutes, ni récompense ni honneur. Je crois plutôt que vous me confiez une responsabilité, un poste dans notre mouvement... comme vous en avez accepté un vous-mêmes.

Nous avons chacune un travail précis à accomplir et nous devons le réaliser de notre mieux, selon nos capacités et notre disponibilité. C'est une lourde responsabilité mais je suis confiante qu'avec votre collaboration habituelle et généreuse nous saurons relever le défi et continuer cette belle oeuvre qu'est l'AVM et respecter sa devise: "Rester vivante".

Je vous demande de ne pas oublier que je suis comme vous, sujette à commettre des erreurs, à éprouver des moments d'hésitation devant les problèmes à solutionner. Je compte sur votre amitié et votre prévoyance pour m'éviter les faux pas toujours regrettables.

Et vous toutes, membres et abonnées je vais m'appliquer à vous mieux connaître, à me tenir à l'écoute afin de répondre à votre attente. Il est parfois difficile de se rencontrer mais le téléphone est à notre portée et je vous invite à me faire part de vos inquiétudes, de vos suggestions, de vos reproches même.

C'est avec enthousiasme et en invoquant l'Esprit Saint et fortes de la protection de notre patronne, la Bienheureuse Marguerite d'Youville que nous continuerons le travail commencé et poursuivi avec succès par nos aînées depuis 20 ans, se rappelant qu'il faut "Sourire quand même"!

En toute amitié,

**Yvette Cahill**  
présidente

Source Le Rayon, déc. 1979

L'Association des Veuves a fêté son vingtième anniversaire le dimanche 21 octobre 1979. Voici le compte-rendu de cette fête tel que paru dans la revue de l'association **Le Rayon**.

## ÉCHOS DE NOTRE DÎNER ANNIVERSAIRE À LA SALLE VERSAILLES DE L'HÔTEL WINDSOR

Notre association ce dimanche, 21 octobre 1979, est douée d'une voix et d'une âme qui vibrent entre tous ses membres, en ce repas du 20e anniversaire qui nous réunit si fraternellement.

Mme Yvette Cahill, maître de cérémonie, présente les invités d'honneur et membres du conseil exécutif. La présidente Cécile Lachapelle souhaite la bienvenue en y ajoutant ces quelques phrases:

"Enfin, c'est le grand jour, c'est aussi une grande joie de vous voir si nombreuses malgré les difficultés de transport que nous connaissons en ce moment à Montréal; ça fait chaud au coeur que tant d'amies se joignent à nous pour célébrer le 20e anniversaire de la fondation de notre Association des Veuves de Montréal Inc.

Merci Madame le Sénateur Yvette Rousseau, pour avoir répondu si aimablement à notre invitation d'être présente à la fête, vous Sénateur aussi veuve comme nous, à ce titre nous vous sentons bien près de nous".

Excellence Mgr Cimichella, vous nous avez déjà accueillies à la Cathédrale, nous sommes honorées de votre présence à ce repas de l'amitié. Je suis heureuse aussi de souligner la présence de Mme Germaine Bock, présidente honoraire, elle fait partie de l'AVM depuis 19 ans. Plusieurs années à la présidente, toujours disponible quand nous avons besoin d'elle.

Mme Cécile Poitras, présidente fondatrice en octobre 1959. Mme Jeannette Tremblay, présidente de l'Équipe Diocésaine de Carrefour F.M. Québec.

Mlle Anne-Marie Dionne, déléguée de la Fédération

des Femmes du Québec, présidente du conseil régional de Montréal; M. l'abbé Henri Gagnon, notre conseiller moral, qui nous aide toujours de ses précieux conseils. Mme Alice Fortier, présidente de la Fraternité des Veuves de Thetford Mines. Mme Marguerite Senneville, travailleuse de la première heure, il y a de ça vingt ans... Mme Rita Coutu, membre de l'exécutif, à l'AVM et trésorière Mme Juliette Quintin, présidente des Femmes Seules de St-Jean, Mme Yvonne Dubois, 2e vice-présidente de l'association, Mme Idola Leclerc, Secrétaire quasi perpétuelle, Mme Yvette Cahill, 1ère vice-présidente, aujourd'hui animatrice.

A vous toutes chères amies, cordiale bienvenue, c'est un immense plaisir d'être ensemble pour ce repas fraternel et vivre dans la gaieté cet événement du 20e anniversaire. Nous saluons chaleureusement nos compagnes du conseil d'administration actuel et celles qui ont été dans les conseils antécédents, nos membres et leurs amies, les groupes des associations des Soeurs de la Province. Je tiens à souligner entre autres la présence de plusieurs venues de la Capitale, de St-Jean, de Thetford Mines et d'ailleurs. Profitons bien de cette heureuse rencontre amicale; le moment venu de commencer le repas, j'inviterais Mgr Cimichella à réciter le *Benedicite*"...

En quelques lignes, nous résumons l'allocution de Monseigneur: "La dévotion de notre patronne Marguerite d'Youville au Père céleste qui l'amène davantage à la fraternité humaine. Aussi développe-t-elle de jour en jour un coeur sans frontière, fille du Père éternel au point d'être surnommée la Mère de la charité universelle. Ayons confiance que Dieu aura soin de nous et nous servira de Père, malgré les tracas et les soucis qui font découvrir que "plus on approche de Dieu le Père comme un enfant, plus on voit clair dans les affaires temporelles". Pour votre appartenance à la vie diocésaine, soyez en donc félicitées et remerciées".

La parole est à notre conseiller moral: "Mes chères amies, nous sommes dans la joie parce que l'AVM a 20 ans. Notre devise "RESTER VIVANTE" qui s'adresse à la veuve, a été vécue par l'association elle-même. Elle a 20 ans.

Nous sommes dans la joie, parce que, avec l'aide du Seigneur elle a été bâtie, elle s'est développée, elle a fonctionné par des veuves, pour des veuves. La conscience digne d'un besoin, l'amour de servir, une volonté opiniâtre ont animé et continue de guider l'association. Nous en rendons grâce à Dieu. Nous vous remercions, vous les membres, d'être venues exprimer cette joie; nous remercions tous nos invités d'être venus la partager. Continuez votre oeuvre tellement importante, elle aura des répercussions. Continuez à vous donner sans restrictions. Gardez le sourire... il est contagieux... vous sèmerez la joie. De quoi demain sera-t-il fait? Ayons confiance dans l'avenir. Longue vie à tous les membres de l'association?"...



Nos invités d'honneur: Mme le Sénateur, Y. Rousseau; Mgr André-Marie Cimichella.

**Voici le sommaire des paroles prononcées par les invités d'honneur suivants:**

Le Sénateur Yvette Rousseau: "Chères compagnes, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous adresse la parole. Ce n'était pas une obligation, c'était une joie de venir fêter ce 20e anniversaire. J'ai travaillé au conseil d'administration de la Fédération des Femmes du Québec. Votre association est très belle... elle devra toujours exister. Quant à moi, je suis toujours veuve, mère de huit enfants. Je suis très sensible à votre mouvement, vous êtes des femmes très actives. Je connais votre revue qui répond à un besoin profond de vous dévouer. Vous faites partie d'un groupe... oublié... Votre "Devise rester vivante" vous rassure quand même de votre solidarité.

Le Gouverneur Général du Canada proposera des changements aux normes actuels comme "Rentés du Québec", etc., etc. On songe à faire des mémoires, des résolutions, des pressions pour améliorer le sort des veuves et des femmes seules afin qu'elles obtiennent plus de sécurité. Unissez-vous pour venir en aide aux moins favorisées." Elle termine en nous recommandant le livre intitulé: "La femme et la pauvreté", rapport du Conseil National, à l'adresse suivante:

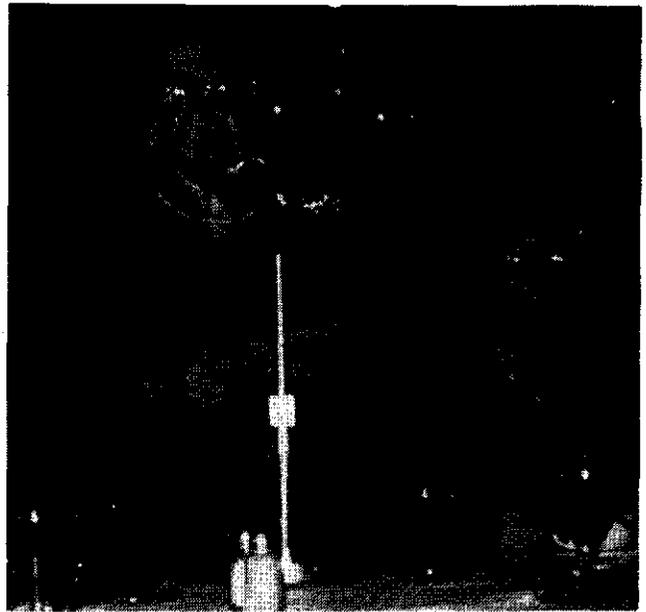
Immeuble Brock  
Claxton, Ottawa, K1A 0K9  
(ce livre est gratuit)

Mme Germaine Bock, présidente honoraire: "En ce jour, laissez-moi partager mes sentiments d'action de grâce envers le Seigneur, grâce de lumière et de persévérance qui nous a permis de réaliser ce que nous sommes aujourd'hui. Différents groupes qui sont venus nous rejoindre arrivant de diverses villes de la province, leur visite nous a fait beaucoup de bien et a apporté beaucoup de chaleur au coeur de tout le monde...

Nous avons toutes été frappées par l'épreuve nous avons senti le besoin de nous entraider mutuellement. "Rester Vivante". Dieu sait si on veut rester vivante...

Nouvel essor en 1960 au conseil d'administration... j'ai été nommée trésorière près de neuf ans. J'ai participé de tout mon coeur et j'en ai vu de toutes les couleurs! Une de mes grandes joies fut celle d'accueillir M. l'abbé Gagnon envoyé par le Cardinal Léger voir si on en valait la peine... Pour l'obtention d'une charte, il fallait la permission de M. le Lieutenant Gouverneur... et nous l'avons eue. A ce moment-là, la cotisation était de \$0.25 par mois. Le but principal était l'entraide spirituelle, culture sociale et notre première préoccupation était l'esprit pour atteindre ces buts. Nous avions des conférences appropriées. En 1967, Mgr Cimichella nous donnait notre première conférence chez les Pères Monfortains... de loin on était suivi... Pour notre culture, nous avions des cours sociaux, loisirs, cartes, voyages, artisanat, le but était de se rencontrer. On se réunissait non seulement pour le plaisir de tricoter mais dans l'intention de se faire de nouvelles amies.

L'artisanat nous a permis de se procurer des fonds. Je suis allée à Québec avec l'intention d'avoir \$10,000.00... j'en ai obtenu quand même \$3,000.00. Nous avons obtenu l'aide des Nouveaux Horizons. La Providence a voulu d'abord que nous habitions à 111 ouest, boulevard St-Joseph pour aboutir à notre maison actuelle. Il fallait beaucoup de persévérance... ce que femme veut, Dieu le veut! C'est en 1971 que nous avons pris possession de notre local après beaucoup de travail et de courage!



**De gauche à droite: Mme Germaine Bock, Présidente honoraire, Mme Cécile Lachapelle, présidente.**

Permettez-moi de rendre hommage à tous ceux qui sont autour de moi: Mgr Cimichella qui a voulu se déranger. Mme Yvette Rousseau, sénateur, partie d'Ottawa pour venir assister à notre fête. Nous gardons un bon souvenir de vous. Nous notons la présence de Mme Marguerite Senneville, travailleuse de la première heure et Mme Cécile Poitras. Les dix ans de Gilberte Guertin, Josée Vachon, Cécile Lachapelle et votre humble servante. Nous n'avons pas fait la grève... Je rends hommage à M. l'abbé Gagnon sans lui nous n'aurions pas eu le St-Esprit... il a partagé nos joies et nos peines. Aujourd'hui, nous sommes au-delà de 300 convives. C'est un vrai succès... sans compter toutes les autres personnes qui auraient voulu s'y rendre. Nous gardons le lien de l'amitié avec nos membres par le truchement de notre revue **Le Rayon**, qui se porte à merveille. J'aimerais aussi souligner que Mme Lachapelle, présidente actuelle, est bien appuyée par les membres du conseil d'administration".

Mme Cécile Poitras, ex-présidente: "Les circonstances ont voulu que je participe à la retraite de fondation groupant 14 veuves, prêchée par le R.P. Adrien Malo, OFM. L'Association "Maintenant Seules" fut fondée le 12 octobre 1959. Il est facile pour moi de laisser parler mon coeur. L'association est comparée à un grain de sénévé qui a été jeté en bonne terre puisqu'il a pu surmonter les difficultés qui surgissaient de partout. On est resté fidèle à la devise "Rester Vivante"... L'entente cordiale règne toujours parmi ses membres. Rendons grâce à Dieu, santé, courage et longue vie à ce bel oeuvre!

Louons nos pionnières qui ont fait un travail de géant. Grâce à leur imagination, leur ténacité, leur engagement personnel et leur sens des responsabilités, que notre enthousiasme continue. Cette fête nous laissera une leçon. Nous voulons être animées des mêmes aspirations, des mêmes amours, des espoirs que celles qui nous ont précédées.

Que tous les membres présents puissent bénéficier de l'atmosphère créé au sommet de la fête du souvenir et de la reconnaissance. Il restera longtemps, longtemps le souvenir de ces fêtes mémorables que nous garderons précieusement".

Le Conseil d'Administration  
Source: *Le Rayon*

# Regroupement des Garderies de la région 6c

## NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU REGROUPEMENT

Suite à l'assemblée générale annuelle du Regroupement, tenue le mardi 18 septembre 79 au Centre Culturel de Longueuil, les membres actifs du Regroupement ont procédé à la nouvelle composition du Conseil D'administration. Ont été élues par acclamation les personnes suivantes:

- Suzanne Dansereau  
Requérante
- Rose-Mary Schafroth  
Garderie Coopérative le Petit Prince
- Lorraine Guillet  
Centre de Jour St-Lambert
- Johanne Comtois  
Garderie Les Coquelicots
- Christiane Pierre  
Garderie Pierrot la Lune
- Danièle Lenoir  
La Soleillerie

## LE CERCLE DES RENCONTRES DU MERCREDI INC.



C.P. 271, Ste-Thérèse, Québec, J7E 4J2

### COMMUNIQUÉ

**"Ça bouge au CERCLE DES RENCONTRES DU  
MERCREDI INC.  
de Ste-Thérèse"**

Durant octobre, mois consacré à l'Année internationale de l'Enfant; en plus de notre souper mensuel où nous avons comme invitée, Maître Andrée Mondor, du Comité de la protection de la jeunesse qui nous a entretenues sur "L'ENFANT ET LA FAMILLE"; le 17 octobre, plusieurs représentants des organismes de Ste-Thérèse et de la région ont répondu à l'invitation d'assister à une projection du film "Les vrais Perdants", traitant des enfants sur-occupés et des parents projetant dans leur progéniture leurs rêves avortés de jeunesse. Le visionnement du film fut suivi d'un forum.

Le 24, nous invitons les enfants de la région à la projection de trois petits films. Du jus leur fut servi avec

la collaboration de Superman. Le 31, soir de l'Halloween, distribution des tirelires de l'UNICEF aux enfants de nos quartiers.

Enfin, durant ce mois, le Cercle a accepté de "mariner" la Campagne de souscription de la Croix-Rouge (région Ste-Thérèse). Mme Francyne Dumais, notre présidente a accepté la co-présidence de la campagne et plusieurs membres y ont travaillé et l'expérience fut des plus enrichissantes.

### CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES RENCONTRES

#### 13 Février

Sortie Théâtre, *Pauvre Assassin*, une comédie d'une intelligence aigue.

#### 12 Mars

Souper-causerie

Monsieur Guy Filiatrault viendra nous entretenir et nous divertir.

#### 9 Avril

Assemblée générale et élections ainsi qu'un souper à déterminer.

## CENTRE D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCE POUR FEMMES

3585, rue Saint-Urbain  
Montréal, Québec  
842-4781, 842-4780

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h et  
mardi soir de 17h à 21h.

Le projet "Orientation Professionnelle pour Femmes", parrainé par le Conseil Consultatif de la Situation de la Femme, est à la recherche de femmes ayant eu ou ayant recours à des services d'orientation professionnelle.

Notre objectif est de recueillir des renseignements pour déterminer les besoins des femmes, en orientation, face aux difficultés qu'elles rencontrent sur le marché du travail.

Nous avons un questionnaire à faire remplir. Les personnes qui pourraient nous aider dans notre recherche en répondant à ce questionnaire sont priées de communiquer avec le Centre d'Informations et de Références pour Femmes, 3585 St-Urbain, Montréal, au numéro de téléphone suivant: 843-7652.

#### L'A.R.E.F.

L'A.R.E.F. (Atelier de recherche d'emploi pour femmes) est un projet du Centre d'information de référence pour femmes offre des stages afin d'apprendre aux femmes qui en sentent le besoin comment se chercher un emploi.

Chaque stage dure quatre (4) semaines. Les deux premières semaines seront consacrées à l'enseignement des techniques de recherche d'emploi (curriculum vitae, préparation à l'entrevue, ressources disponibles); et les deux dernières, à la recherche active d'un emploi.

Le travail en groupe sert d'appui à chacune. Toutes les participantes peuvent profiter de l'expérience des autres et de l'échange d'information.

L'Atelier de Recherche d'Emploi pour femmes donne aussi de l'assistance individuelle aux femmes qui cherchent du travail et qui ne peuvent pas participer à un groupe.

Les participantes doivent parler et écrire le français ou l'anglais. Aucun frais de participation n'est exigé.

Si vous désirez participer aux ateliers et pour de plus amples informations, appelez l'A.R.É.F. à 842-0649 ou 842-0825.

#### Conseils Juridiques

Des étudiants en droit de l'université de Montréal et de l'Université McGill sont à votre disposition pour vous conseiller le mardi soir. Téléphonnez pour prendre un rendez-vous.

Source: Action-Adaptation,  
novembre-décembre 1979

CE  
JC

**SOCIÉTÉ D'ÉTUDE  
ET DE  
CONFÉRENCES**

**SECTION DE MONTRÉAL  
SAISON 1979-1980**

**SECRETARIAT:**  
Lundi, mercredi, vendredi  
10 heures à 16 heures

1600, rue Berri — bureau 3125  
Montréal H2L 4E4  
849-0854

**Présidente:**  
**Lucille L. O'Leary**

**Vice-présidentes:**  
**Jeanne B. Casgrain**  
**Denise N. Ostiguy**

**Conseillères:**  
**Rollande B. Coutu**  
**Fernande B. Moreau**  
**France Beauregard**

**Secrétaire:**  
**Cécile Robichaud**

**Trésorière:**  
**Pierrette M. Lajoie**

#### MARDI — 19 FÉVRIER — 14 HEURES

Auditorium de la Banque Royale  
1, Place Ville-Marie

#### EDMOND ROBILLARD, O.P.

Docteur en Théologie, professeur à l'Université de Montréal, ex-président général de la Société des Écrivains

"LA LITTÉRATURE CHRÉTIENNE": Réflexions et Perspectives

#### MARDI — 4 MARS — 14 HEURES

Auditorium de la Banque Royale  
1, Place Ville-Marie

#### JEAN-PIERRE DUQUETTE

Professeur de Lettres à l'Université McGill  
"FLAUBERT"

#### MARDI — 18 MARS — 14 HEURES

Auditorium de la Banque Royale  
1, Place Ville-Marie

#### WILFRID LEMOINE

Ecrivain, journaliste, critique littéraire  
Animateur aux émissions culturelles de Radio-Canada.  
"ENTRETIEN"

#### MARDI — 15 AVRIL — 14 HEURES

Auditorium de la Banque Royale  
1, Place Ville-Marie

#### GABRIELLE FREMONT

Docteur ès lettres, professeur à l'Université Laval  
"MARGUERITE DURAS ou L'ART DU SILENCE"

#### MARDI SOIR — 22 AVRIL — 19 HEURES 30

Bibliothèque Nationale du Québec

#### ANDRÉ MALAVOY

"PASCAL ET L'ANGOISSE MODERNE"  
causerie avec film documentaire

#### MARDI — 6 MAI — 14 HEURES

Auditorium de la Banque Royale  
1, Place Ville-Marie

#### PAUL BEAULIEU

Ex-ambassadeur du Canada, écrivain  
"KATHERINE MANSFIELD"

#### MARDI — 13 MAI

#### NICOLET — VOYAGE CULTUREL

Renseignements: 849-0854

#### MARDI — 20 MAI

#### CLÔTURE DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE

Remise du prix du Concours Littéraire dont le thème est  
"L'ENFANT DANS LA LITTÉRATURE"

Billet d'entrée pour le public \$3.00

Billet d'entrée pour un étudiant \$1.00

L'entrée aux conférences est gratuite pour les membres sur présentation de leur carte de membre.

*La FFQ offre ses plus sincères  
FÉLICITATIONS à l'Association  
des femmes diplômées des  
Université (Montréal) qui  
célèbre cette année son  
trentième anniversaire. Nul ne  
peut mettre en doute le travail  
accompli par ses membres.  
Nous souhaitons bon succès et  
longue vie à l'AFDU*

# COUP D'OEIL SUR LA SCÈNE POLITIQUE ET SOCIALE

## ASSEMBLÉE ANNUELLE ET CONFÉRENCE "MATCH 1979"

Le jeudi 27 septembre, avait lieu à l'hôtel Lord Simcoe de Toronto, la deuxième assemblée annuelle et conférence de MATCH avec pour thème "Les femmes citoyennes du Monde / Options pour les années '80".

Des membres de partout au pays, personnes à titre individuel ou représentantes d'organismes-membres se joignirent aux femmes du Tiers-Monde venues à notre conférence pour discuter du thème aux ateliers et aux plénières.

La première session, présidée par Norma Walmsley, fondatrice et présidente de MATCH, était une conférence de Zene Tadesse de l'Éthiopie, secrétaire générale de l'Association des femmes africaines pour la recherche sur le développement, sur le sujet: "La science et la technologie par rapport à la vie des femmes dans les années '80". Dans sa présentation, Tadesse nous a affirmé que souvent, la technologie dans les pays en développement contribue à alourdir la tâche des femmes plutôt qu'à l'alléger. Elle nous a rapporté que lorsque les hommes sont engagés dans des projets d'agriculture, ce sont les femmes, parce qu'elles ont toujours désherbé, qui doivent travailler des terres de plus en plus grandes sans aucun accès à la technologie. Ceci a pour effet de diminuer le temps disponible pour la culture des aliments pour la famille avec les résultats qu'on peut imaginer sur la nutrition et la santé. Tadesse a décrit ensuite plusieurs autres effets de la technologie sur les femmes... et a conclu en affirmant que jusqu'ici, ces effets ont été négatifs, plutôt que positifs. Elle a ensuite réitéré que des organismes comme MATCH peuvent effectuer des changements réels en répondant aux besoins du développement et des femmes du Tiers-Monde. La conférence s'est terminée par une période de discussion sur plusieurs des remarques de Tadesse au sujet des effets de la technologie.

La session du vendredi matin, intitulée "Points communs et différences", avait la forme d'un dialogue entre Doris Anderson, présidente du Conseil consultatif sur la situation de la femme au Canada, et Marie-Angélique Savané, du Sénégal, membre du conseil d'administration de MATCH et présidente de l'Association des femmes africaines pour la recherche sur le développement.

Doris Anderson ouvrit la session en se référant à plusieurs "mythes" sur la femme canadienne tel celui de la "femme choyée" des "magazines" qui exagère le nombre de femmes dans les cadres (en réalité seulement 5% de la main d'oeuvre féminine) comparé à celui de la "ménagère" alors que plus de 50% des Canadiennes travaillent ou sont à la recherche d'un travail rémunéré. Notre culture, nous rappelle-t-elle, prétend que nous n'aurons pas à nous préoccuper de gagner notre vie alors que la réalité est bien différente.

Les situations vécues par les femmes des pays en voie de développement furent décrites par Marie-Angélique Savané qui présenta de façon tout à fait concrète les problèmes des Africaines devant vivre toute leur vie du seuil de subsistance. Savané demanda aux participantes à la conférence d'accepter qu'elle se fasse la représentante de ses soeurs africaines, même si elle avait elle-même connu des avantages extraordinaires et n'est pas un exemple de leurs difficultés. Elle s'est prononcée en accord avec Anderson au sujet de la nécessité de voir plus de femmes participer aux cadres politiques.

Savané a ensuite exprimé ses sentiments face à un sujet très débattu dans les médias ces derniers temps: l'ablation du clitoris. Elle s'est prononcée absolument contre cette pratique qui continue d'opprimer les femmes mais a voulu faire le point que c'est un aspect de leur exploitation que les Africaines devront elles-mêmes répudier. Elle s'est dite choquée du manque de pudeur des médias qui déblatèrent, et s'explique mal la position des femmes occidentales qui dénoncent à grands cris cette pratique "barbare" sans dénoncer avec tout autant d'énergie les autres pratiques d'exploitation qui contribuent aux problèmes d'alimentation, d'eau, etc., qui rendent si difficile la vie des femmes en pays de développement.

Quoique les différences aient effectivement été soulignées, ce dialogue nous a rappelé que les problèmes de base sont les mêmes (alimentation, santé, éducation, accès à l'économie) et les solutions peuvent être partagées tout en tenant compte des divergences politiques, culturelles et économiques des femmes.

Les Ateliers sur les sujets de l'alimentation, la santé et les services paramédicaux, les femmes dans l'économie et les femmes par rapport au développement communautaire engagèrent les participantes dans une évaluation critique du développement dans ces domaines et une étude du rôle des femmes dans les années '80, qui eut pour résultat des recommandations au Conseil pour l'année qui vient.

Les ateliers étaient animés par une personne-ressource du Tiers-Monde et une autre, du Canada, afin d'offrir toutes les perspectives possibles.

Après les rapports d'ateliers et les recommandations, l'Assemblée générale annuelle des membres de MATCH eut lieu. La présidente, Norma E. Walmsley, fit un rapport aux membres des activités et du progrès de MATCH au cours de l'année précédente. Le rapport financier fut présenté par Lynda Pearson et accepté par les membres rassemblés, et les vérificateurs furent nommés. Les membres ratifièrent ensuite les montants de la cotisation à MATCH qui demeure la même afin de permettre au plus grand nombre de personnes possible de participer comme membres (voir Rapport 78-79 ci-inclus pour les détails sur l'année).

Les mises en nomination et élections furent présidées par Margaret Kee. Parmi trente nominations soumises au Comité, les quatorze personnes suivantes furent élues par les membres rassemblés: Bruce Anderson, Kay Armstrong, Laurette Chrétien-Sloan, Wenona Giles, Hélène Guillot, Wanda Joy Hoe, Barsa Kelly, Jeanne Mayo, Ma-

ilyn Miller, Ghislaine Patry-Buisson, Carmen Pelletier, Dorienne Wilson-Smillie, Betty Zimmerman and Doreen Kissick. La présidente leur offrit la bienvenue au Conseil d'administration de MATCH.

Le dîner-bénéfice du vendredi soir avait pour objectif de rassembler les déléguées dans un esprit de solidarité et d'appui du concept MATCH. Helvi Sipila, secrétaire générale adjointe du Centre des affaires humanitaires et du développement social de l'ONU, était la conférencière invitée. Elle souligna aux membres le rôle important qu'ont à jouer les femmes dans la politique internationale au cours de l'année '80. Elle rappela aux personnes rassemblées les origines de MATCH et se dit convaincue que l'organisme est un des résultats les plus positifs de l'Année internationale de la femme. Muriel McQ.-Fergusson offrit nos remerciements à madame Sipila.

La plénière du samedi fut présidée par la juge Raynell Andreychuk, de MATCH, qui débuta en disant que "travailler avec MATCH c'est un peu comme bâtir une tour", on ne sait pas combien haut cela ira! Le *Panel Mystère* offrait aux déléguées l'occasion de présenter du podium leurs idées et leurs impressions des sessions et de les partager. Cette session confirmait l'esprit de coopération entre femmes d'ici et femmes d'ailleurs. La conférence se termina par une session plénière durant laquelle les délégué(e)s présentèrent leurs recommandations au Conseil d'administration.

---

## Gouvernement du Québec CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

Depuis sa création, le Conseil du statut de la femme s'est efforcé d'éliminer la discrimination exercée à l'endroit des Québécoises. Cette année, le CSF a inscrit le problème du sexisme au rang de ses priorités et a décidé de poser des gestes tangibles pour contrer ce phénomène. Dans cette optique, diverses opérations d'envergure ont été mises de l'avant.

### LANCEMENT DE L'OPÉRATION "SEXISME/ PUBLICITÉ" DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

Un an après la publication de la politique d'ensemble intitulée **Pour les Québécoises: égalité et indépendance**, le Conseil du statut de la femme lance une vaste opération de sensibilisation auprès de la population québécoise, afin d'enrayer les manifestations sexistes et de proposer des comportements plus équitables à l'égard des femmes.

A cet effet, depuis le lundi 19 novembre, tous les Québécois et Québécoises ont pu voir sur leurs écrans de télévision les premiers messages adressés par le Conseil du statut de la femme dans le cadre de sa campagne de publicité — la première de son histoire — qui s'inscrit sous le thème "Contre le sexisme, pour l'égalité".

Cette campagne, qui monopolise un budget d'un demi million de dollars et qui s'étendra jusqu'en juin 1980, met de l'avant quatre messages reprenant les stéréotypes sexistes les plus courants rencontrés dans la famille, au travail et dans la publicité. Elle abordera également le problème de la perception que les femmes ont d'elles-mêmes.

Comme complément, le Conseil du statut de la femme a réalisé deux outils de sensibilisation destinés à des publics plus restreints. Il s'agit d'un diaporama intitulé

**Le sexe à pile**, qui traite du sexisme en publicité et reprend à sa façon le contenu d'une brochure signée par Catherine Lord sur **L'image des femmes dans la publicité**.

**L'image des femmes dans la publicité**, préparée par Catherine Lord à la demande du Conseil du statut de la femme, veut démontrer comment l'image des femmes véhiculée dans la publicité, se révèle dévalorisante et discriminatoire à leur égard. Cet ouvrage de 103 pages constitue en fait, une étude statistique originale portant sur un échantillon de publicité télévisée au Québec en 1978. Les résultats de cette étude sont corroborés par d'autres exemples de publicité sexiste tirés de médias écrits publiés au Québec ainsi que de recherches similaires menées ailleurs au Canada et aux États-Unis, et amènent à conclure que la publicité transmet de profonds stéréotypes défavorables à l'endroit des femmes.

Pour sa part, le document audio-visuel intitulé **Le sexe à pile** ou le sexisme dans la publicité, se veut un outil d'animation autonome qui permet aux personnes déjà sensibilisées ou intéressées à la question de la publicité sexiste, d'approfondir ce problème. Qu'est-ce qu'une publicité sexiste, qu'est-ce qu'une publicité non-sexiste et quels sont les moyens concrets à envisager pour éliminer cette forme de discrimination? Voilà autant de questions soulevées par cette audio-vision. Ce document, d'une durée de 13 minutes et comprenant cent quarante (140) diapositives, est destiné à toutes les associations féminines et autres groupes ainsi qu'à tous les individus intéressés par cette question.

Les personnes désireuses d'obtenir **L'image des femmes dans la publicité** ou d'emprunter le diaporama **Le sexe à pile** peuvent se les procurer en écrivant à l'adresse suivante:

**Le Conseil du statut de la femme**  
700, boul. St-Cyrille est, 16e  
Québec  
G1R 5A9

D'ici quelques semaines, le Conseil du statut de la femme publiera comme complément à **L'image des femmes dans la publicité**, une brochure de vulgarisation intitulée **La publicité sexiste, c'est quoi?** Tirée à 50,000 exemplaires, cette publication sera destinée au grand public et en particulier aux femmes ainsi qu'aux publicitaires. Elle énumère et illustre les diverses manières dont la publicité dévalorise les femmes et veut de plus faire connaître les divers modes de protestation possibles tout en donnant des exemples de réclames publicitaires non-sexistes.

Afin que son action porte chez les tenants de l'industrie publicitaire et de leurs clients, le Conseil du statut de la femme annonce enfin la création officielle de son Comité pour la publicité non-sexiste. Ce comité, qui a vu le jour grâce à la collaboration des groupes de femmes, de l'Office de protection du consommateur, de la Commission des droits de la personne et de l'industrie publicitaire, est déjà en fonction et peut recevoir les plaintes du public, dénonçant le caractère sexiste des messages publicitaires. Bien que ne jouissant pas de pouvoir coercitif, ce comité entend bien se prévaloir de tous les moyens de sensibilisation et de recours à l'opinion publique afin de faire disparaître de nos médias la publicité discriminatoire à l'endroit des femmes. Ce comité loge au 1255, Carré Philippe à Montréal. Ginette Busque représente le YWCA, Lise Chevrier-Doucet la FFQ, Solange Gervais l'AFEAS. Une représentante du RAIF viendra s'ajouter aux membres du Comité dans les jours qui viennent.

# PUBLICATIONS

**Bien à moi**, Marie Savard, Editions de la Pleine lune.

**Si m'agrée**, Catherine Cheskinova, Editions de la Pleine lune.

**Défense et illustration de la langue québécoise**, Michèle Lalonde, Seghers/Laffont.

**Le pique-nique sur l'Acropole**, Louky Bersianik, Editions VLB.

**J'ai mal à son coeur**, Marie Juneau, Editions Héritage.

**L'agonie d'une salamandre**, Dominique Blondeau, Editions Libre-expression.

**Le miroir du passé**, Marie-Anna Roy, Editions Québec/Amérique.

**La vie défigurée**, Paule Saint-Onge, Editions La Presse.

**L'histoire apprivoisée**, Micheline Johnson, Boréal express.

**Le passé oublié**, Lorraine Nacké, Fides.

**Possibles**, vol. 4, no 1, **des femmes et des luttes**.

**L'oiseau qui es-tu?** Anna Kavan, Gallimard.

**A cloche-pied**, Hélène Soulié, Gallimard.

**Docteur, pour la première fois nous avons parlé le même langage, dit Christina**, Christina Lilliestierna et Robert Zittoun, Hachette.

**Une valse triste**, Catherine Rollin, Albin Michel.

**Jette ton pain**, Alice Rivaz, Gallimard.

**Mose ou le lézard qui pleurait**, Inès Cagnati, Gallimard.

**Les Russes sont à Léningrad**, Renée Louria, Gallimard.

**Sous bénéfice d'inventaire**, Marguerite Yourcenar, collection Idées, Gallimard.

**L'histoire sans qualités**, collectif, Editions Galilée.

**Les filles de Mardochee**, Annie Goldmann, Editions Denoël/Gonthier.

**Les seigneurs du Ponant**, Muriel Cerf, Mercure de France.

**Adèle Ripois ou le portrait**, Guyette Lyr, Mercure de France.

**L'écho lointain de l'orage**, Doris Lessing, Albin Michel.

**Ti-Jean l'horizon**, Simone Schwarz-Bart, Editions du Seuil.

**On ne voit pas du tout la mer**, Christiane Ayvard, Seuil.

**Je hais cette France-là**, Juliette Minces, Seuil.

**... et nous aurions beaucoup d'enfants**, Jacqueline Dana, Seuil.

**Analyse en famille**, Maria Marcone, Petite bibliothèque Payot.

**Le fait anglais au Québec**, Sheila Arnopoulos et Dominique Clift, Editions Libre expression.

**Le sceau de l'ellipse**, Isabelle Legris, L'Hexagone.

**La danse des ombres**, Alice Munro, Québec/Amérique.

**Madame Montour et son temps**, Simone Vincens, Québec/Amérique.

**Je m'appelle Anna Livia**, Marie Sunsini, Grasset.

**Et je la voudrais nue**, Sonia Rykiel, Grasset.

**Vagabondages**, numéro 11... au féminin, Atelier Marcel Jullian.

**Toujours partir**, Anne Tyler, Stock.

**Etre jeune et croire**, Isabelle Mourral, Fayard.

**Biographies du Père Noël**, Catherine Le Pagnol, Hachette.

**L'enfant au tribunal**, Mireille Debard, Editions libres Hallier.

**Pour une mère adulte**, Elaine Heffner, Stock.

**Ca va, ça va, faut le dire vite**, Sylvie Joly, Stock.

**L'inconnu du nord-express**, Pazjukua Hingsmith, poche.

**Avant et après**, Alba de Cespèdes, poche.

**L'anti-voyage**, Muriel Cerf, folio.

**La fuite en douce**, Guyette Lyr, folio.

## STATUTS ET RÈGLEMENTS

Lors de l'assemblée générale spéciale du 6 mai et de l'ajournement du 16 juin 1979, les Statuts et règlements de la FFQ ont été amendés. Les nouveaux Statuts et règlements refondus sont maintenant disponibles.

Tous les membres qui en désirent une copie peuvent en faire la demande en téléphonant au secrétariat à 844-7049 ou 844-6898, ou en écrivant à la FFQ au 1600 rue Berri, bureau 3115, Mtl. H2L 4E4.

Nous nous ferons un plaisir de leur faire parvenir gratuitement.

## LISTE DES PUBLICATIONS DISPONIBLES DE LA FFQ

Abonnement au Bulletin de la Fédération des femmes du Québec (5 bulletins par année) . . . . .	\$5.00
Dossier sur la violence envers les femmes (1979) . . . . .	\$1.50
Mémoire sur la réforme du droit de la famille (1979) . . . . .	\$0.50
Mémoire sur l'image de la femme à Radio Canada (1979) . . . . .	\$1.00
Mémoire sur le projet de loi sur les normes minimales de travail. (1979) . . . . .	\$2.00
Livre Noir de la FFQ sur la condition féminine (1978) . . . . .	\$1.00

Rapport du colloque sur l'action volontaire dans la société canadienne (1978) . . . . .	\$2.00
Mémoire sur le livre vert de l'enseignement élémentaire et secondaire au Québec (1978) . . . . .	\$1.00
Mémoire au CRTC sur le renouvellement des licences des réseaux de la Société Radio Canada (1978) . . . . .	\$0.25
Amendements proposés à l'ordonnance sur les congés de maternité (1978) . . . . .	\$0.25
Mémoire à propos des modifications à l'Assurance-chômage (1978) . . . . .	\$0.25
Mémoire présenté au cabinet fédéral à l'atelier sur la constitution et les droits de la personne C-25 (1977) . . . . .	\$1.00
Mémoire sur le projet de loi C-25 (droits de la personne Canada) (1977) . . . . .	\$1.00
Dossier sur le travail à temps partiel en collaboration avec l'IRAT (1977) . . . . .	\$1.50
Prise de position sur l'avortement (1976) . . . . .	\$0.10
Mémoire sur les personnes âgées et logement à Montréal (1976) . . . . .	\$1.50
Mémoire à la Commission parlementaire de la justice sur le projet de loi 50 (droits de la personne Québec) (1975) . . . . .	\$0.25
Remarques et suggestions proposées à l'office de radio-télédiffusion du Québec (1975) . . . . .	\$0.50
Mémoire et prise de position sur les garderies (1974) . . . . .	\$0.25
Guide de discussion tiré du rapport de la Commission Royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada (1971) . . . . .	\$1.25
Mémoire pour la création de l'office de la femme (1971) . . . . .	\$1.00
Mémoire sur l'avant-projet de loi sur les services de garde à l'enfance (1979) . . . . .	\$0.75

# LES ÉDITIONS DU REMUE-MÉNAGE

Nous sommes fières de vous présenter notre nouvel agenda: L'AGENDA 80 DES ÉDITIONS DU REMUE-MÉNAGE; au jour le jour, un outil pratique de travail et de réflexion.

Poursuivant la recherche amorcée dans l'agenda 79, nos collaboratrices et illustratrices nous parlent d'autres femmes soi-disant anormales: les maîtresses, les femmes qui ne veulent pas d'enfant, les artistes, les grosses, les toxicomanes, les scientifiques, les femmes battues, les femmes d'agriculteurs, les lesbiennes, les divorcées, les immigrantes, les femmes qui font des métiers d'homme, les violentes. Le moule épouse-mère-ménagère éclate de toutes parts; celles qui s'y sont conformées veulent en sortir, les autres le refusent. Les expériences dont rend compte l'AGENDA 80 nous apprennent beaucoup sur l'impossible norme de la "féminité".

En gardant la spirale qui lui permet de rester ouvert, on a amélioré sa forme: deux fois plus de place pour écrire, des illustrations humoristiques plus nombreuses. Enfin un agenda vraiment pratique, ni trop grand, ni trop petit. On y trouvera un annuaire des services offerts aux femmes à travers le Québec, un calendrier de 80 et de 81, un index pour les numéros de téléphone et aussi le mois de janvier 81.

**L'AGENDA 80 DES ÉDITIONS DU REMUE-MÉNAGE** est en vente dans les librairies, les tabagies et aux Editions du remue-ménage.

**Prix: \$8.00**  
**12,5 cm x 20 cm**

1980 arrive et voilà 12 nouveaux mois en perspective. Et puisque l'occasion fait le larron, les Editions du remue-ménage ont profité de l'espace privilégié qu'offre leur calendrier annuel pour publier 12 dessins, conçus à partir de textes écrits par des femmes québécoises. Six illustratrices, sous l'instigation de Nicole Morisset, se sont ainsi partagé les 12 mois de l'année, inscrivant en pages de garde les textes qui les ont inspirées et la démarche qui les a conduites à l'image qu'elles ont produite.

C'est autant à cause de l'importance de plus en plus pressante pour les femmes d'exprimer autant la nature de leur univers que celle, criante, d'inventer des lieux de communication non-trafiés, que ces six femmes ont décidé d'utiliser un médium aussi quotidien que le calendrier.

Comme par les années précédentes, on y retrouve la même disposition pratique des dates et en plus cette année, les illustrations sont agrémentées de couleurs. Le calendrier se retrouve en librairie et aux Editions du remue-ménage. On peut le commander par la poste:

Les Editions du remue-ménage  
C.P. 607, Succ. C  
Montréal, Qué. H2L 4L5

## LE CALENDRIER 1980 DES ÉDITIONS DU REMUE-MÉNAGE

Raymonde Lamothe, Lucie Laporte, Madeleine Leduc, Nicole Morisset, Micheline Pelletier, Louise Roy.

Prix: \$5.00 l'exemplaire  
21,5 cm x 28 cm

Informations: **Suzanne Girouard**  
**845-7850**

## PREMIÈRES:

### Juliette Barcelo:

Secrétaire-général de l'Université de Montréal nommée sous-ministre à l'Immigration, première femme à atteindre un si haut niveau dans la fonction publique québécoise.

### Claire L'Heureux-Dubé:

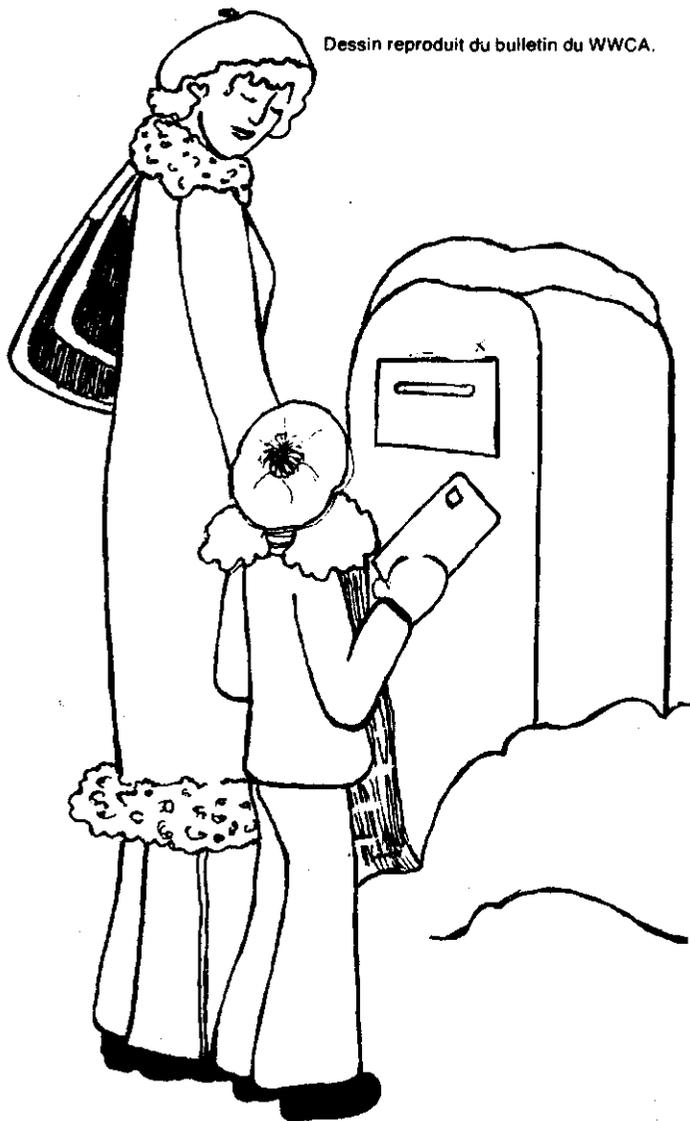
Nommée juge à la Cour d'Appel. Première femme à accéder à ce poste au Québec.

### Anne-Marie Trahan:

Première femme à être nommée à un poste de juriste au Service du droit commun international, division des questions juridiques générales, service juridique des Nations-Unies à Vienne.

Source: Bulletin de l'AFDU.

Dessin reproduit du bulletin du WWCA.



**LE TEMPS DU  
RENOUVELLEMENT DES**

**COTISATIONS  
EST ARRIVÉ!**

**POURQUOI CHACUNE  
D'ENTRE NOUS NE  
PROFITERAIT-ELLE PAS  
DE L'OCCASION POUR  
RECRUTER DE NOUVEAUX  
MEMBRES AUPRÈS  
DES AMIES?**

**PENSONS-Y  
ET  
AGISSONS!**

**LA FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC**

**1600, RUE BERRI SUITE 3115 MONTRÉAL, QUÉ. H2L 4E4**

BULLETIN D'ADHESION A LA F.F.Q.

\$10. COTISATION ANNUELLE .....

RENOUVELLEMENT  NOUVELLE ADHESION

(de janvier à décembre)

NOM. .... VILLE. .... CODE POSTAL. ....

TEL.: RESIDENCE. .... ADRESSE. ....

TRAVAIL. ....

OCCUPATION ACTUELLE. ....

INTERETS PARTICULIERS:

INTERESSEE A SERVIR DANS UN COMITE

- FEMME ET LA POLITIQUE

SECRETARIAT  EDUCATION

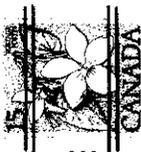
- FEMME ET LE TRAVAIL

CONGRES  ACTION SOCIALE

- FEMME AU FOYER

PROJETS DE LOIS

# SOMMAIRE



- **Editorial Les femmes ont découvert le pouvoir de l'action politique** par Renée Rowan p. 3
- **Dossier violence à l'endroit des femmes: la pornographie** p. 4
- **Pétition** p. 5
- **La violence, quelle violence?** par Nicole Boily p. 7
- **Conseil régional de Montréal, Fille ou garçon en 1979** p. 8
- **Prix Yvette-Rousseau** p. 14
- **Colloque sur la recherche québécoise en télévision,**  
**par Chantal Leduc** p. 16
- **Les femmes ont des choses à se dire** p. 17
- **Conseils régionaux** p. 19
- **Associations** p. 22
- **Coup d'oeil sur la scène politique et sociale** p. 27
- **Publications** p. 29
- **Renouvellement des cotisations** p. 31

I.C.E.A.  
506 est Ste-Catherine  
Montréal, Québec.

ISSN 0700-4621

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec

Comité du bulletin: responsable: Lise Chevrier-Doucet en collaboration avec les coordonnatrices de la FFQ: Nicole Boily et Lucille Rinfret.

Secrétariat: Raymonde Beauchamp et Lise Quevillon. Centre de renseignements et de documentation: Marguerite Syrie.

Le Bulletin paraît cinq fois l'an entre septembre et juin et est publié grâce à une subvention du fonds spécial du ministre chargé de la situation de la femme.

La reproduction des textes publiés dans le Bulletin est autorisée avec l'identification de la source.

Les membres en règle de la FFQ reçoivent le Bulletin gratuitement. Les personnes résidant à l'extérieur du Québec et désireuses de recevoir

le Bulletin peuvent s'abonner.

**abonnement pour un an (cinq numéros) \$5,00**

**abonnement de soutien**

Versements par chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Bulletin de la FFQ

1600 rue Berri

Bureau 3115

Montréal H2L 4E4

Tél.: 514-844-7049 ou 514-844-6898